

(fenêtres) (sur. cours)

Géométrie :

la patatoïde chaude

Elections
Le SNUipp en tête

Manif le 17

Grève le 29

RASED
Premier succès

(fenêtres) (sur. cours)

N° 323 — 12 janvier 2009

Édit



B

onne année!

C'est le vœu que formulent les enseignants des écoles en retrouvant leurs élèves : que l'année 2009 soit marquée par le maintien des Rased et des postes au concours, par des mesures favorables pour la maternelle, par le maintien d'une formation professionnelle continue et initiale à l'IUFM, par le respect de notre professionnalité enseignante, par l'ouverture de véritables discussions sur l'organisation du temps scolaire qui tiennent compte des rythmes de l'élève ... ces vœux nécessitent une intervention forte des enseignants des écoles.

Après la journée de grève du 20 novembre, la multiplication des initiatives parents-enseignants, le ministre rétablit 1500 enseignants en Rased dans leurs missions et revient sur ses déclarations sur la maternelle. Mais beaucoup reste à faire. Le SNUipp vous invite à préparer avec les parents d'élèves la journée nationale de manifestations pour l'école du samedi 17 janvier et à faire du jeudi 29 janvier une puissante journée de grève pour l'école, l'emploi, la protection sociale et la revalorisation de nos métiers.

Gilles Moindrot

Actu

5

17 JANVIER

Une manif pour tout le système éducatif

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Le SNUipp en tête et en progression



Dossier

16

GEOMETRIE

Une discipline qui sort de l'ombre



Métier

22

GEOGRAPHIE

Une science pour comprendre le monde, l'interpréter et agir.

Portrait

Déléguée Usep, un poste indispensable... et menacé



Réflexions

26



CRISE ECONOMIQUE

Un plan de relance qui ignore la consommation et le social

BENOIT JACQUES

Un artisan du livre estampillé Baobab

LOCATIONS

97LOUE VILLA 3KM MER
TEL 06 82 40 60 89

Toscane et Venise part loue appts 2 à 6 pers tt
confit tél 04 73 33 55 95

ALPE D'HUEZ T 2C 6 pers 02 33 29 69 54

73 BONNEVAL SUR ARC gîte de caractère
6 p tel : 06 84 11 85 11

Audierno Sd Finistere loue petite maison b de
mer tel : 02 98 92 14 33

PARIS T4 VACSCOL 01 46 36 16 06 +
MOBIL HOME VAR 4p

ARCS appt 5p 4e sem février pied des pistes
450e/sem 06 63 16 08 66

IRAN SYRIE OUZBEKISTAN MEXIQUE
CUBA 35 CIRCUITS ORGA EN ASSO
Tel 05 56 85 62 70 chicokids@gmail.com

Petites annonces Petites ann

TARIFS 2008 ● Pour une ligne de 35 caractères (blancs inclus) — Tarif syndiqué/abonné 14 euros TTC — Tarif non syndiqué 23,5 euros TTC ● En pavé encadré sans fond couleur — Tarif syndiqué/abonné 20 euros TTC — Tarif non syndiqué 30 euros TTC la ligne de 35 caractères ● En pavé encadré avec fond couleur — Tarif syndiqué/abonné 24 euros TTC Tarif non syndiqué 36 euros TTC la ligne de 35 caractères ● Renvoyer au SNUiip — 128, Bd Blanqui — 75013 Paris

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et
PEGC — 128 Bd Blanqui — 75013
Paris
Tél : 01.44.08.69.30 — e-mail
fsc@snuipp.fr

• Directeur de la publication : Sébastien Sihrl
• Rédaction : Marianne Baby, Renaud Bousquet, Lydie Buguet, Stéphanie De Sousa, Michèle Frémont, Daniel Labaquièrre, Pierre Magnetto, Amaud Malaisé, Gilles Moindrot, Jacques Mucchielli, Sébastien Sihrl • Impression SIEP — Bois-le-Roi • Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS Tél : 01.40.02.99.00 • Prix du numéro : 1 euro — Abonnement 23 euros • ISSN 1 241 — 0497 • CPPAP 0410 S 07284 • Adhèrent du Syndicat de la Presse Sociale



KISAITOU

la 5^e version est disponible

Le KISAITOU est devenu la référence administrative des instituteurs et professeurs des écoles. La nouvelle édition 2007, mise à jour et sensiblement augmentée, complétée par CD-Rom, offre une mine de renseignements originale au niveau de l'Education nationale.

Le CD-Rom permet par lien d'obtenir l'intégralité des textes réglementaires et accompagnera tous les enseignants dans leurs questions concernant leur carrière, les responsabilités, les questions administratives, la vie de l'école...

Consultable en ligne sur <http://www.snuipp.fr>

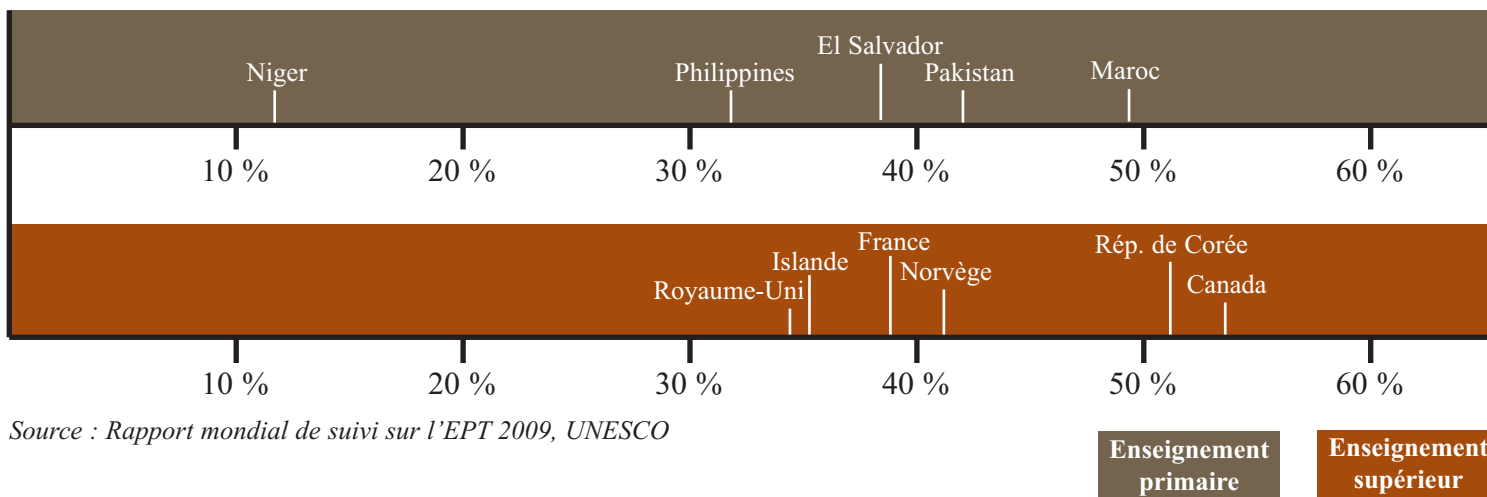
Rapport UNESCO

Inégalités des chances

En matière de cursus scolaire, il existe de grandes disparités entre pays riches et pays pauvres. Au Canada ou au Japon, plus de la moitié de la population du groupe d'âge 25-34 ans suit des études supérieures. En revanche, au Bangladesh ou au Guatemala, la moitié des enfants ne terminera même pas le cycle primaire. Les enfants ont en France deux fois plus de chances d'achever des études supérieures que les enfants du

Bénin ou du Niger de terminer l'école primaire... Les disparités au sein même des pays, dues à des facteurs tels que le revenu, le lieu de résidence, le sexe ou l'appartenance ethnique peuvent aussi déterminer les chances d'éducation et entraver les progrès vers la réalisation de l'« Enseignement primaire universel », objectif fixé pour 2015.

Parts de la population atteignant l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE et chances d'achever le cycle primaire dans les pays en développement



Source : Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2009, UNESCO

Enseignement
primaire

Enseignement
supérieur

Gaza

« Arrêt immédiat de l'offensive »

Plusieurs centaines de morts recensés, des milliers de blessés, pénuries d'eau, de vivres, de fuel et d'électricité, une situation sanitaire dramatique... la population de Gaza paye un lourd tribut à l'offensive militaire israélienne. Pour Médecins sans frontières, la situation, jugée déjà « préoccupante » avant le conflit suite au blocus de la bande de Gaza, a « empiré ». De son côté, l'antenne gazaouite du comité international de la Croix Rouge déplore l'aggravation d'une « situation humanitaire déjà catastrophique ». Et pourtant, la communauté internationale peine à adopter une résolution de l'ONU demandant un cessez-le-feu.

Pour la FSU, « il est grand temps de sortir de la spirale de la terreur ». La fédération

exige que tout soit fait pour obtenir « l'arrêt immédiat de l'offensive militaire israélienne et l'arrêt de tous les actes de violence envers toutes les populations civiles ». Elle rappelle que seuls la négociation et le respect des droits des peuples et de l'Homme dégageront les voies et les moyens d'une paix juste et durable. Le SNUipp demande à la France et à l'Europe, aux Nations unies de jouer tout leur rôle pour obtenir l'arrêt des bombardements et l'engagement d'un processus de paix. C'est pourquoi la FSU appelle à participer aux manifestations unitaires organisées pour dénoncer les violences exercées contre les populations civiles.

Parents d'élèves FCPE en tête

Deux mois après le scrutin, le ministère a publié les résultats des élections des représentants des parents d'élèves. La participation est stable avec 44,36% dans le premier degré et 26,35% dans le second. Au primaire, la FCPE arrive en tête avec 17,81% (20,07% en 2007), la PEEP recueille 2,73% (3,96% en 2007). Deux tiers des voix se sont portées sur des listes locales indépendantes. Dans les collèges et lycées, la FCPE rassemble 53,38% des suffrages.

Opportunity NYC, expérimentation pilote

5000 familles venant de quartiers new-yorkais « *présentant une pauvreté et un chômage extrêmes* » vont recevoir autour de 5000 dollars par an pour faire face aux difficultés immédiates mais aussi pour créer des « *incitations au changement des comportements* ». En effet elles devront remplir certains engagements en matière de santé, de formation à l'emploi et d'éducation. Pour cette dernière, il s'agit de la fréquentation régulière des enfants à l'école, la participation des parents aux réunions, l'obtention d'une carte de bibliothèque.

2009

La rédaction de Fenêtres sur cours vous présente ses meilleurs vœux.

Tunisie l'affaire des 38 de Gafsa

En Tunisie, depuis janvier 2008, un mouvement de protestation sociale secoue le bassin minier de Gafsa. En décembre dernier au terme d'un simulacre de procédure, les leaders syndicaux du mouvement ont été lourdement condamnés pour « *participation à une entente criminelle en vue de commettre des attentats contre les personnes et les biens, rébellion armée commise par plus de dix personnes et troubles à l'ordre public* ».

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, un programme conjoint de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), a dépêché des observateurs syndicaux. La FSU, qui s'est déjà rendue à Gafsa dans le cadre de cet observatoire, continuera à rendre compte de la situation en Tunisie.

Loi DALO

« Des procédures opaques et complexes »

Quel bilan faire de la première année de mise en œuvre de la loi DALO (droit opposable au logement) ?

Les personnes qui ont maintenant la possibilité de déposer un recours contre l'Etat alors que celui-ci ne répond pas à une demande de logement social jugée urgente et prioritaire sont loin d'avoir toute satisfaction. A Paris, par exemple, en novembre, sur les 6 000 demandes déposées, seules 110 ont été satisfaites. L'offre locative est bien insuffisante pour absorber toutes les requêtes. Notre rôle d'association est entre autres d'informer les personnes sur ce nouveau droit d'autant que l'Etat a en effet peu communiqué sur la question. Aujourd'hui, un peu plus de 50 000 demandes ont été déposées au titre du DALO alors qu'on sait que 600 000 ménages soit 1 300 000 personnes rentrent dans les critères de la loi.



Jean-Baptiste Eyraud,
Droit au logement

Depuis le 1er décembre, la loi est entrée dans sa seconde phase d'application. C'est-à-dire ?

Il est désormais possible de saisir le tribunal administratif et, ironie du sort, condamner l'Etat à verser de l'argent pour la construction de logements s'il est jugé en situation de carence. Là encore, les premiers demandeurs se trouvent face à des procédures opaques et complexes.

Où se trouvent les solutions ?

Il faut continuer de déposer des recours pour faire pression sur les pouvoirs publics et les forcer à mettre en place, sur le long terme, des politiques du logement efficaces et cohérentes. Il s'agit aussi de mettre fin aux « *logements chers* ». Pour autant, la loi ne répond pas aux situations d'urgence. La réquisition est un levier pour agir. Il y a, ici et là, des logements vacants appartenant à des bailleurs privés, des grands groupes financiers. L'Etat a même cette possibilité de réquisition. La dernière fois qu'il l'a fait, c'était en 1995.

Propos recueillis par Sébastien Sihr

Enseignement des langues Une volonté européenne

Depuis 2005 le réseau Euridyce publie « *les chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école* », ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble des langues enseignées, de la manière dont elles sont enseignées et à quel niveau. L'UE qui a nommé en 2007 un commissaire en charge du multilinguisme souhaite que les citoyens européens aient « *de vraies chances d'apprendre à communiquer dans deux langues étrangères en plus de leur langue maternelle* ». Selon l'étude, 7% des élèves de 15 ans en Europe affirment parler à la maison une langue différente de la langue d'enseignement. L'enseignement d'une langue étrangère débute de plus en plus tôt dans les systèmes éducatifs et concerne désormais à l'école primaire « *plus de la moitié des élèves dans la majorité des pays* ». Si l'horaire reste faible en primaire, près de 60% des élèves européens

sont en contact avec l'apprentissage de 2 langues étrangères au cours de la scolarité obligatoire. Au niveau de la diversité des langues enseignées, si l'anglais, le français, l'allemand et le russe se partagent 95% de l'ensemble des langues apprises, l'enseignement de l'anglais est encore en progression constante et domine partout : 9 jeunes européens sur 10 apprennent l'anglais. Enfin les professeurs de langues sont majoritairement généralistes au primaire puis spécialistes ensuite, avec une formation de 4 ou 5 ans. L'étude regrette « *le peu de recommandations relatives à un séjour dans un pays où est parlée la langue à enseigner* » et promeut l'enseignement de type EMILE : enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère.

L'étude sur le site d'Eurydice : <http://eacea.ec.europa.eu/portal/page/portal/Eurydice>



Noël en janvier ?

Premier succès, mais pas de relâche pour les mobilisations en faveur de l'école le 17 janvier et pour les emplois, les services publics et les solidarités le 29 janvier.

Après la grève du 20 novembre et la multiplication des mobilisations dans l'éducation, Xavier Darcos avait tenté de modifier le ton. Mais les personnels comme tous les acteurs concernés par l'éducation, la formation ou la recherche ont fait savoir qu'ils ne se contenteraient pas des paroles apaisantes d'un ministre restant par ailleurs « droit dans ses bottes ». Sont-ce les perspectives d'un début d'année agité ? Toujours est-il que le ministère vient de confirmer dans deux lettres adressées au SNUipp ses nouvelles intentions pour la maternelle (p.14) et les Rased (p.13). S'inscrivant dans une perspective de « stabilisation des RASED », il divise par deux le nombre d'enseignants sur des postes RASED réaffectés dans les classes. Et la maternelle retrouve sa place, y compris pour les 2 ans, dont les conditions d'accueil se maintiendront à l'identique. Ce changement d'attitude est apprécié positivement sans que l'on puisse s'en satisfaire. Ajoutées aux suppressions de postes, les réformes sont vécues comme autant de régressions et plus grand monde ne se reconnaît dans les valeurs qu'elles portent. Le culte de la performance, la mise en concurrence, la confusion entre public et privé ne sont à l'évidence pas les viatiques de la réussite. Et les principes d'éducabilité, de coopération, de solidarité, de service public sont réaffirmés dans les multiples initiatives, des actions de désobéissance aux manifestations, pétitions et grèves... Nouvelle source d'inquiétude : les nouvelles évaluations (p 12), la précipitation dans laquelle elles sont imposées, le risque de

mise en concurrence des écoles et la façon dont elles viendraient à terme surdéterminer les pratiques pédagogiques... Quant à la formation et le futur concours de recrutement des enseignants, c'est la confusion totale.

Si à cette rentrée Xavier Darcos cherche à effacer ses propos indignes à l'égard des enseignants du premier degré, s'il a retiré le projet des lycées et modifie sa posture, c'est probablement que le contexte a changé. La crise financière commuée en crise économique, le mécontentement réel qui existe dans la fonction publique, mais aussi dans la population qui voit les services publics partir en déliquescence, font que les mobilisations sectorielles se multiplient dans tous les secteurs. Le 29 janvier, l'ensemble des organisations syndicales (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA) se sont entendues pour une journée unitaire d'action et de grève, public et privé. Elles ont publié un texte unitaire inédit (voir ci-contre et p.28) qui montre le niveau d'exaspération et l'exigence d'une politique plus juste, plus respectueuse des salariés du public comme du privé, de leurs emplois et qualifications, de leur protection sociale et de leurs droits. Dès à présent tous les acteurs de l'éducation, parents, enseignants et associations, ont prévu de fortes mobilisations le 17 janvier autour du mot d'ordre « l'éducation est notre avenir ». Le 21 janvier les Rased remettront au ministère les motions d'école et des nuits des écoles vont briller un peu partout pour rappeler au Ministre que tous n'ont pas l'intention de lâcher prise.

Appel du 29 janvier : une unité exceptionnelle

Cette crise « menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité. Les seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes ». Les solutions passent par l'investissement « dans la formation et le travail qualifiant », par l'abandon d'une « politique aveugle de suppressions d'emplois » dans les services et entreprises publiques et par des « investissements ciblés, en particulier en matière d'infrastructures, d'équipements publics et de services publics, en favorisant la recherche, le développement, l'éducation et la formation ».

Actions tous azimuts en décembre

De nombreuses manifestations des lycéens souvent rejointes par des enseignants et des parents d'élèves avec des milliers de personnes à Rennes, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Clermont-Ferrand, Marseille, Nantes... L'Inspection académique de Bobigny (93) décorée d'une banderole géante et celle d'Angers occupée, des écoles occupées par des parents d'élèves, des manifestations départementales, des manifestations de soutien, des manifestations de Père Noël, des soirées ou veillées des écoles ont animé la veille des vacances de Noël.

Elections

Événement marquant de ces élections : alors que la participation a été plus forte de près de 2% par rapport à 2005, le SNUipp enregistre une nouvelle progression de 2% aux élections professionnelles de 2008 et comptabilise 47,05 % des voix. Il conforte ainsi sa première place d'organisation syndicale dans les écoles.

Le SNUipp confirme sa première place avec une progression de 2%

47,05% des voix soit une progression de 2% tout rond par

rapport au scrutin de 2005. Ce résultat acte une nouvelle progression du SNUipp qui, du même coup, conforte sa première place d'organisation syndicale dans le premier degré. Avec 22,95% des voix (-1,61%), le SE-UNSA maintient sa deuxième position, FO reste troisième avec 7,81% des suffrages (+0,02%), de très peu devant le SGEN-CFDT (7,42%) qui accuse un léger recul (-0,32%). A l'issue de ce vote, la CAPN présente une nouvelle composition : 6 élus pour le SNUipp soit un siège supplémentaire, 3 pour le SE-UNSA, 1 pour FO, le SGEN-CFDT n'ayant plus de représentant.

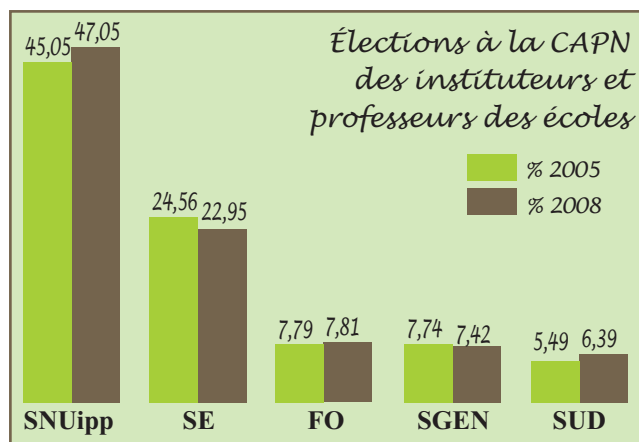
Le SNUipp est maintenant majoritaire dans 80 départements (vote CAPN — voir ci-contre pour le vote CAPD). Il le devient dans l'Aude, la Charente-Maritime, le Cher, la Corrèze, la Mayenne, la Meurthe-et-Moselle, le Haut-Rhin, la Haute-Saône, la Somme et le Tarn. Il ne l'est plus en Guyane.

Pour le SNUipp, cette nouvelle progression conforte la forme spécifique de syndicalisme qu'il porte en prenant les questions de métier dans toutes leurs dimensions. Il y voit aussi la reconnaissance des enseignants dans sa capacité à les défendre au quotidien tout en étant force de

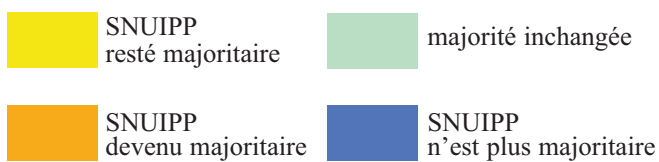
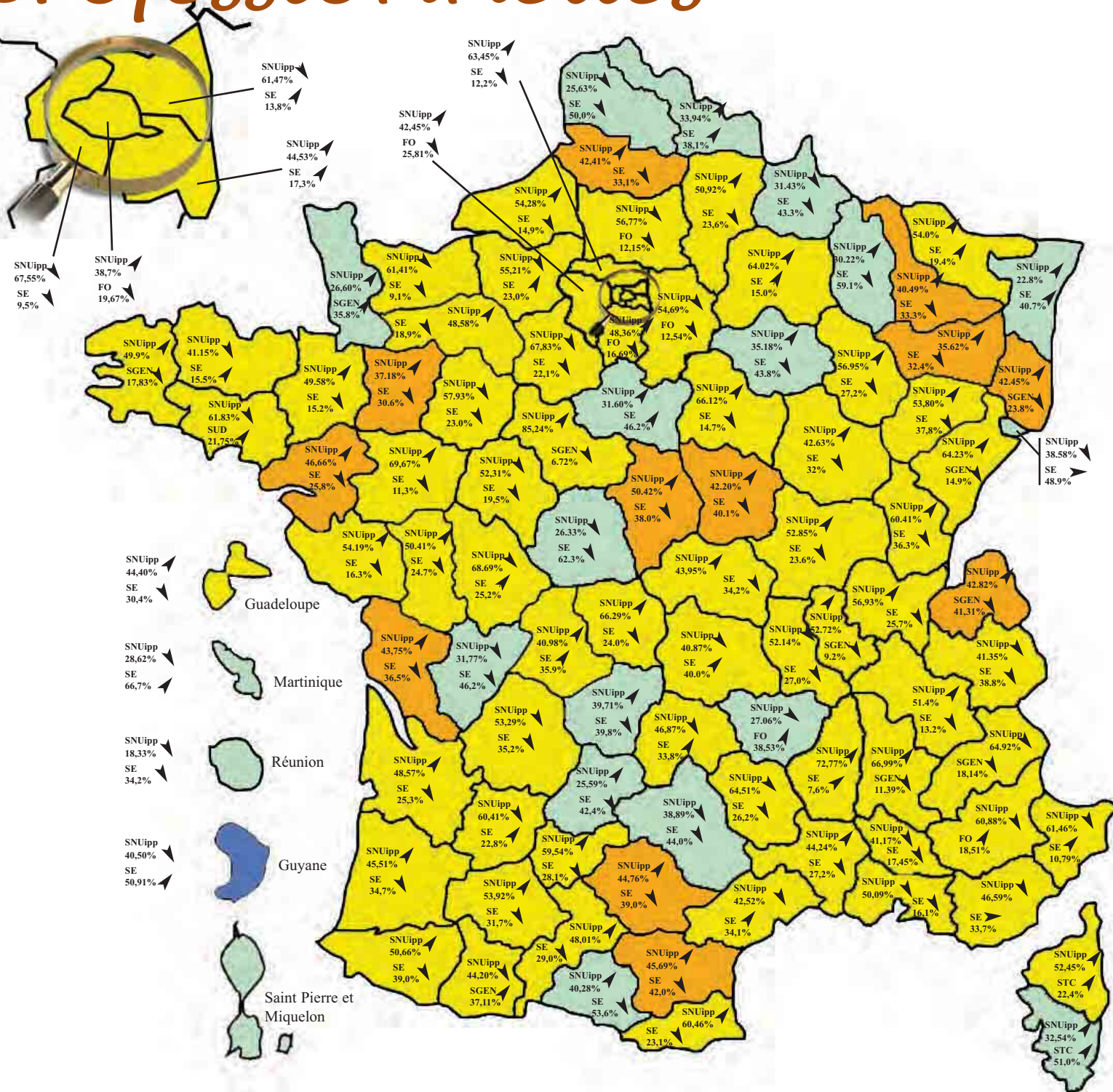
propositions, de mobilisation pour la transformation de l'école et de revendications sur les questions sociales et sociétales. Et ce, d'autant que le taux de participation est également en progression de plus de 2% par rapport à 2005. Très élevé avec 62,6% de votants, il est l'un des plus forts tous secteurs d'activités confondus. Cette remontée constitue une réponse de la profession à ceux qui théorisaient sur l'affaiblissement ou la non-représentativité syndicale (p 10). Et ce dans un contexte où le SNUipp a su réagir dans des dynamiques unitaires aux différentes attaques (programmes, maternelle, RASED, aide personnalisée...)

Pour autant, comme le souligne André Robert (p 11) « forte participation ne vaut pas adhésion ». Pour ce dernier, le syndicalisme doit approfondir sa réflexion sur la manière dont il prend en compte les préoccupations des enseignants et notamment celles des jeunes qui entretiennent avec l'objet syndical de nouvelles relations (p 10).

Réunions d'informations syndicales, colloques, universités d'automne, etc, le SNUipp s'engage à continuer d'ouvrir les espaces d'écoute, de débat permettant d'engager la réflexion et l'action syndicales pour construire les améliorations nécessaires de l'école. « Ce vote des personnels confie au syndicat une grande responsabilité pour l'avenir de l'école et des enseignants » a déclaré le SNUipp. L'école n'a pas besoin de statu quo mais de réels et durables changements pour la réussite de tous les élèves.



professionnelles



Résultats des élections aux Commissions paritaires départementales
Pour chaque département apparaissent les deux syndicats qui arrivent en tête.



Les jeunes enseignants et la réflexion syndicale

Qu'est-ce que les jeunes attendent de l'action des syndicats ? Telle est l'une des questions posées à l'ensemble des organisations pour qu'elles restent en lien avec les enseignants et affirment la représentativité du plus grand nombre. Une enquête du CSA commandée par le SNUipp auprès des enseignants débutants donnait, en octobre 2007, quelques éléments d'appréciation. Pour 79 % d'entre eux « *c'est le rôle d'un syndicat enseignant d'être un acteur des débats éducatifs et pédagogiques au sein de l'école* » et 68 % estiment que le syndi-

cat a également pour fonction « *d'intervenir sur les débats de société* ». Concernant les attentes prioritaires des enseignants envers leurs syndicats, elles se déclinent ainsi : « *agir pour l'amélioration des conditions de travail* » puis, « *faire des propositions pour la transformation de l'école* », et ensuite « *les défendre face à l'administration, fournir des services, défendre les salaires* » et « *les aider dans leur carrière* ». Entre le scrutin de 2005 et celui de 2008, le corps électoral a été renouvelé de 15% par les jeunes enseignants.

Les résultats de la CAPN en chiffres

SNUipp	47,05 % (+ 2%)
SE-UNSA	22,95% (-1,61%)
FO	7,81% (+0,02%)
SGEN-CFDT	7,42% (- 0,32%)
SUD-Education	6,39% (+0,90%)
SNE-CSEN	2,59% (-1,08%)
UNSEN-CGT	2,33% (+0,31%)
@venir-écoles (CGC)	1,38% (-0,39%)
SCENRAC-CFTC	1,34% (+0,25%)
SNEP-SNCL avec	0,75% (- 0,06%)

CAPA des PEGC : Les listes SNU, SNES, SNEP en tête

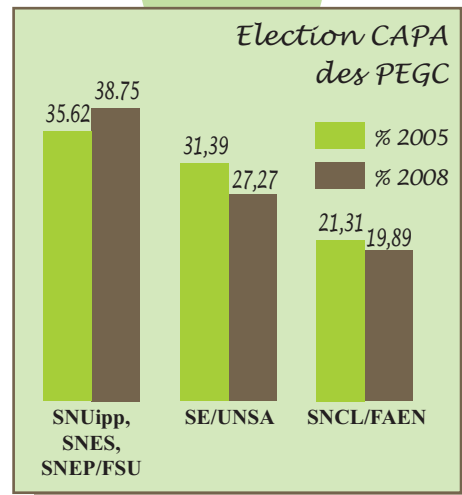
Près de 9 000 enseignants PEGC (professeurs d'enseignement général de collège) exerçant en collèges étaient également appelés à voter en décembre afin d'élire leurs représentants dans les commissions administratives paritaires académiques (CAPA). Là aussi, le taux de participation a augmenté de 1,35% par rapport au scrutin 2005 pour s'établir à un taux très élevé de 76,21% de votants. Avec 39,75 % des suffrages, les listes unitaires SNUipp/SNES/SNEP ont conforté leur première place et poursuivi leur progression (+3,12%) après celle enregistrée en 2002 (+2,53%) et en 2005 (+2,95%). Ce vote conforte les trois syndicats de la FSU à poursuivre leur travail commun et leur action pour l'amélioration du déroulement de carrière des PEGC et pour un collège de la réussite de tous.

La FSU a renforcé sa première place d'organisation syndicale dans l'EN

La FSU a renforcé lors des dernières élections professionnelles sa première place d'organisation syndicale représentative dans l'Education nationale : hausse franche dans le premier degré et résultats stables dans le second degré. Ainsi le SNES reste majoritaire dans les collèges et lycées avec 37,93 % des voix. La FSU gagne aussi en représentativité dans l'enseignement professionnel avec un SNUEP présent dans de nouvelles académies. Quant au SNEP il est plébiscité par 81 % des professeurs d'EPS. D'autres élections en cours concernent les personnels précaires et non titulaires comme, par exemple, les intervenants en langue ou les AVS, afin qu'ils choisissent leurs représentants aux commissions consultatives paritaires (CCP). Enfin la FSU est aussi présente, mais de manière inégale, lors d'élections concernant les agents de la fonction publique territoriale et ceux relevant du droit privé (élections prud'homales).

Représentativité validée

Pour refuser tout dialogue social, Xavier Darcos a considéré que « *les enseignants méritaient mieux que les organisations syndicales actuelles* », qu'il a accusées de « *ringardise* ». Cette tentative de les délégitimer a été clairement contredite par la forte participation aux élections professionnelles, de 62,6 % (+ 2% par rapport à 2005). Du fait du contexte d'autoritarisme et de réformes mal vécues, cette mobilisation pour le vote a été un des enjeux majeurs et pèsera dans les relations futures avec les ministères. Mais un autre enjeu consistait à enrayer un mouvement de désintérêt de la profession pour ces élections, à l'image de ce qui se passe pour l'ensemble des salariés : après le recul de 2005, dû à la déception causée par l'échec du mouvement de 2003, c'est une reprise très encourageante, sans retrouver toutefois la participation de 67 % de 2002. Si le mouvement syndical enseignants voit sa légitimité renforcée, c'est peut-être aussi parce qu'il n'est pas aussi ringard que ça !



« Offensif sur les questions du métier »

André Robert tire les leçons de ces élections, à la fois en terme de bilan mais aussi d'enjeux pour l'avenir.

Quelle appréciation portez-vous sur ces élections ?

La participation importante a révélé le double attachement de la profession aux commissions paritaires et à la représentation syndicale. Avec un taux en progrès dans tous les collèges électoraux, c'est une reprise très encourageante, après le recul de 2005, lié à l'échec du mouvement de 2003, sans retrouver toutefois le taux de participation de 67 % en 2002. Le SNUipp confirme sa progression régulière depuis sa première présentation en 1993 et sa conquête de la première position en 1996. La majorité des enseignants du premier degré se reconnaît dans ce syndicat depuis plus de 10 ans, en raison certainement d'un équilibre réussi entre son caractère revendicatif et protestataire et son caractère « *propositif* », offensif sur les questions du métier et ce, dans des formes d'expression dynamiques, jeunes, conformes au souhait de la profession.

Jusqu'à quel point ces élections sont-elles marquées par le contexte politique ou par des évolutions de fond quant au syndicalisme enseignant ?

On ne peut ignorer la crise du syndicalisme, aussi chez les enseignants, avec des chiffres de syndicalisation relativement inquiétants par rapport à ce qu'ils étaient autrefois. L'importance de la participation ne vaut pas adhésion au syndicat et il y a à réfléchir sur la manière de transformer la confiance manifestée dans les élections en reprise d'un mouvement d'adhésion. D'autre part ces élections ont apporté une réponse forte, voire cinglante, de la profession aux attaques du ministre. Si le ministre s'est félicité de la « *représentativité syndicale* », on ne peut oublier ses agressions à l'endroit des syndicats – taxés de « *ringardise* » —

et des enseignants du premier degré sur qui il a fait porter le poids de l'échec scolaire. Le renforcement de la position syndicale dans les relations avec le ministère est une leçon objective du scrutin qui devrait l'amener à réviser sa posture d'autoritarisme et sa politique calée sur un agenda à caractère néo-libéral : réduction du nombre des fonctionnaires, réduction de la part faite au service public, mélange du public et du privé, EPEP, autant de mesures dénoncées par le SNUipp.

Quels enjeux pour l'avenir ?

La profession aspire à des réponses qui laissent de côté les polémiques vaines au profit d'une unité. Les enquêtes révèlent, notamment chez les jeunes enseignants, une réticence à adhérer à un syndicat plutôt qu'à un autre, une difficulté à choisir. Les enjeux sont donc subordonnés à la posture plus ou moins unitaire de telle ou telle organisation, même si pour une organisation syndicale, l'unité ne peut être obtenue à n'importe quel prix, en faisant fi des positions de fond. Dans le premier degré, il y a suffisamment de bases de convergence pour que l'organisation majoritaire, le SNUipp, puisse continuer à avancer sans se couper radicalement des autres organisations représentatives, comme l'ont montré ces derniers temps plusieurs actions et communiqués communs. Cette possibilité repose sur l'entrée pédagogique et professionnelle, qui est la caractéristique du SNUipp depuis son origine. Mais pour l'avenir, le projet de renouvellement de l'école du SNUipp mériterait d'être mieux mis en valeur pour faire contrepoids au projet d'école tout à fait négatif dont est porteur le ministère. Il ne s'agit surtout pas de proposer un projet « *clés en main* », mais des grandes lignes



Entretien avec

André Robert

Professeur en sciences de l'éducation, université de Lyon 2 et auteur de Miroir du syndicalisme enseignant (2006) édition Syllepse

mieux explicitées. Le néolibéralisme a fait son chemin dans les têtes et il est nécessaire d'expliquer ce que pourrait être une école de vrai service public dans le contexte économique et politique actuel. Ces lignes devraient apparaître sous une forme plus nette, plus positive et offensive, pour dessiner les contours d'une école idéale, mais réalisables à court terme aux yeux de la profession et de l'opinion.

Propos recueillis par
Michèle Frémont

60 heures Place au bilan !

La mise en place de l'aide personnalisée se fait dans la confusion, suscite de nombreuses difficultés et inquiétudes liées à son organisation et son efficacité, voire de vives critiques que l'annonce de la suppression des RASED n'a fait qu'exacerber. Dès la rentrée, le SNUipp a mis en place un dispositif de suivi et a demandé un bilan qualitatif au ministère qui n'a toujours pas répondu. C'est pourquoi le SNUipp a appelé à suspendre l'aide personnalisée du 8 au 18 décembre et à utiliser ce temps pour rencontrer les parents, effectuer un bilan prenant en compte les élèves, les familles et les enseignants et intervenir auprès des inspections académiques et du ministère. Les réponses au questionnaire permettent d'établir un premier bilan provisoire. Si majoritairement ce sont les élèves en difficulté passagère qui sont concernés par le dispositif (1/4 des écoles signalent quand même les élèves en grande difficulté), les enseignants estiment sans ambiguïté (64%) que cette aide ne répond pas aux difficultés des élèves. Les familles semblent plutôt satisfaites de la nouvelle organisation même si certaines d'entre elles ont refusé le dispositif. De manière quasi-unanime (99%) l'alourdissement de la charge de travail est dénoncé, alors que paradoxalement les enseignants notent une amélioration du travail en équipe (70%). Le questionnaire est en ligne sur le site du SNUipp : snuipp.fr/60heures

Le SNUipp propose, jointe à ce numéro, une affiche pour la salle des maîtres.



Evaluations Changement de logique

Avec les épreuves de CM2, c'est une nouvelle culture de l'évaluation mise en oeuvre par le ministère. Le SNUipp demande le report des tests et appelle les enseignants à ne pas communiquer par écrit les résultats.

L'évaluation des élèves change de logique. C'est ce que révèlent les nouveaux protocoles gardés secrets jusqu'au dernier moment des évaluations CM2 que les élèves subiront dans la semaine du 19 au 23 janvier, celles de CE1 étant programmées du 25 au 30 mai. Ciblées sur le français et les mathématiques, les exercices ont en effet pour but de dresser un bilan sommatif mesurant les acquis des élèves au regard des nouveaux programmes (tout juste mis en route), là où les épreuves précédentes (CE2) visaient à effectuer un diagnostic permettant de repérer, à partir d'exercices simples, la nature des difficultés.

Certains exercices proposent des situations qui en cette période de l'année n'auront pas été étudiées : fractions, calculs d'aires ou plus-que-parfait. Concernant les modalités d'exploitation, les enseignants auront à renseigner cent items selon un code binaire : 1 pour une bonne réponse, 0 pour une mauvaise : pas de réussite partielle, pas de repérage des démarches originales, pas d'identification des erreurs ... Comment les enseignants vont-ils pouvoir exploiter ces tests pour mieux aider les élèves ?

Pour le ministère, ces nouvelles évaluations ont une toute autre fonction. C'est avant tout « un instrument de pilotage du

système éducatif du niveau local de l'école au niveau national » explique-t-il. Pour ce faire, les directeurs seront mis à contribution. Ils seront chargés de faire remonter via le site internet de l'académie les résultats anonymes des élèves et ceux de l'école. Seront ainsi identifiés les élèves en « difficulté » (moins de 33% de réussite aux items) qui devront alors bénéficier d'un PPRE ou d'une aide individualisée (stage de remise à niveau, aide personnalisée). Ceux compris entre 33% et 50% de réussite devront faire l'objet d'une « attention particulière ». De leur côté, les IEN pourront alors, selon la Degesco, « implanter des postes ou définir des priorités de formation ». Mais avec quel moyen ? Ces tests doivent également servir à renseigner une partie du nouveau livret d'évaluation que les écoles devront imprimer. Là encore, totalement ciblé sur une fonction bilan, il comporte des items qui paraissent extrêmement compliqués à ne remplir que par un simple oui ou non comme il est désormais demandé.

Dans un courrier adressé au ministre, le SNUipp s'inquiète de cette conception de l'évaluation basée sur le « chiffre ». Il demande le report des tests. Les enseignants ont besoin d'autres outils pour mieux analyser les difficultés des élèves et les aider à réussir. **Sébastien Sühr**

Ecoles en concurrence « contrôlée » ?

Nouvelle logique aussi concernant la communication des résultats des évaluations. Les parents auront accès à cinq données par oral et par écrit : le niveau global en France, par académie, par département, pour l'école de leur enfant et pour leur enfant. Ils pourront donc situer cette école par rapport aux différentes moyennes et, l'information publique circulant entre parents, connaître les résultats des écoles environnantes. Le ministère lui-même est conscient de ce fait. Il précise dans les livrets qu'il convient de « donner toutes les informations aux parents en évitant une mise en concurrence incontrôlée des écoles ». Le SNUipp rappelle « son opposition totale à la publication des résultats école par école » (voir affiche jointe à ce numéro). Il appelle les équipes à ne pas communiquer par écrit les résultats de l'école aux parents.

RASED Premier succès

Xavier Darcos annonce que 1 500 maîtres E et G, ne seraient plus finalement implantés dans une classe mais conserveraient leurs missions d'enseignants spécialisés.

Dans un courrier adressé au SNUipp, Xavier Darcos annonce que 1 500 des 3 000 maîtres E et G, que ce dernier envisageait de sédentariser, ne seraient plus finalement implantés dans une classe mais conserveraient leurs missions d'enseignants spécialisés auprès des élèves en difficulté au sein d'une école.

« C'est un premier succès » se félicite le SNUipp, « qui est à mettre au crédit de la forte mobilisation d'une communauté éducative unie (syndicats, associations, parents) ». Celle-ci s'est exprimée depuis plusieurs mois à travers de nombreuses actions dont les 250 000 signatures de la pétition « sauvons les RASED » sont l'un des symboles. Au fil des semaines, le ministre a infléchi son discours sur la question de l'aide spécialisée. Après avoir abandonné le projet de suppressions des RASED pour 2010 et 2011, confirmé le maintien de départ en stage d'enseignants spécialisés, le ministre revient donc dans les actes sur la moitié des suppressions des maîtres E et G. Dans sa lettre, il reconnaît la nécessité de l'aide spécialisée-« certains élèves présentent en effet des difficultés plus marquées exigeant une analyse approfondie et éventuellement des réponses spécifiques », celle « de la diversifications des situations d'apprentissages »- et celle « de la prévention globale ».

Pour le SNUipp, la mobilisation est encore de mise. D'une part, il sera vigilant sur la mise en oeuvre de la mesure, à commencer par les modalités d'affectation des personnels et de ciblage des postes qui ne devront pas se faire au détriment d'autres postes d'enseignants comme les maîtres surnuméraires ou les enseignants remplaçants. D'autre part, le syndicat demande l'ouverture immédiate de discussions sur le devenir et sur le développement des dispositifs d'aides spécialisées aux élèves en difficultés.

Xavier Darcos saura t-il redécouvrir les vertus du dialogue et de la concertation ? Enfin, le ministre doit poursuivre son effort et revenir sur l'ensemble des suppressions. Pour l'heure, il confirme la suppression de 1500 postes RASED, soit la moitié de ce qui était initialement prévu. Selon lui, « les modalités d'affectation en classe ordinaire prendront en compte la qualification des maîtres, l'existence des postes vacants et le volontariat ». Les actions spécifiques (pétitions, motions des conseils d'école, contacts avec les élus et les parents, réunions dans les écoles) sont plus que jamais d'actualité. Elles se poursuivront à n'en pas douter lors les journées d'action des 17 et 29 janvier.



Futurs enseignants: Quelle formation ?

Les universités, doivent concevoir dans l'urgence des maquettes de master, qui seront validées, ou non, par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). De fortes mobilisations dans les IUFM et dans les universités (Etats généraux, nuits des IUFM) ont exigé un moratoire pour laisser le temps d'un travail constructif, respectueux de tous les personnels et des objectifs d'une formation professionnalisante.

Chute des recrutements PE

6577 postes pour le concours externe en 2009 contre 9332 en 2008 : tous concours confondus, ce seront 3000 postes de stagiaires PE2 en moins dès la rentrée 2009. Une situation préoccupante pour l'avenir car la mise en oeuvre de nouvelles modalités de formation des enseignants ne justifient en rien une réduction du recrutement.



Argent de l'école La Cour des comptes relève les inégalités

La Cour des comptes a publié le 16 décembre un rapport intitulé « *Les communes et l'école de la république* », qui met en évidence de fortes inégalités territoriales de dotation financière. Le rapport met l'accent sur les dépenses obligatoires communales qui ne sont « *pas clairement précisées* » et « *ambiguës* ». Ainsi la charge financière des fournitures et manuels scolaires ou des équipements informatiques est répartie entre « *l'Etat, les diverses collectivités concernées et les familles selon des dispositions qui laissent place à des interprétations ou à des applications variées* ». Pour les fournitures scolaires, le budget annuel par élève variait donc, en 2005, de 31 à 64 euros selon les communes. Les inégalités constatées pour l'équipement informatique sont plus criantes. Si la moyenne nationale en école primaire est d'un ordinateur pour 22 élèves, ce taux d'équipement oscille entre un pour 5 et un pour 138...

Pour remédier à ces inégalités, la *Cour des comptes* recommande de « *veiller à ce que l'autonomie des collectivités territoriales reste compatible avec les principes d'égalité et de gratuité qui fondent l'école républicaine* » et note que « *des formes de péregrination peuvent y contribuer* ».

Forfait communal : succès laïque

Le Sénat a abrogé l'article 89 de la loi du 13 août 2004, comme le demandaient le SNUipp, mais aussi des maires et tout le mouvement laïque. En effet cet article obligeait les municipalités à verser un forfait communal aux élèves scolarisés dans une école privée située hors de leur commune de résidence. La nouvelle loi votée le 10 décembre vise « *à garantir la parité de financement entre les écoles élémentaires publiques et privées sous contrat lorsqu'elles accueillent des élèves scolarisés hors de leur commune de résidence* ». Cependant, globalement, la question du financement du privé par des fonds publics reste posée.

SMA Les maires font de l'opposition

Après un congrès de l'association des maires particulièrement houleux — avec plus de 2000 élus quittant la salle — le gouvernement a modulé ses exigences* dans la mise en œuvre du service minimum d'accueil, notamment envers les petites communes, après que 500 maires environ aient été déferés devant les tribunaux. Le ministre a annoncé la suspension des « *actions contentieuses engagées à l'encontre des petites communes qui n'ont pu mettre en œuvre [...] mais qui sont prêtes à faire tous les efforts pour appliquer la loi* », mais pas de celles « *qui ont manifesté explicitement leur intention de ne pas appliquer la loi* ». Curieuse application d'une loi !

Cette loi ne mécontente pas seulement les maires, mais aussi les enseignants qui la considèrent comme une véritable machine de guerre contre l'exercice du droit de grève. Pour preuve les nombreuses tracasseries et diverses complications pour les déclarations d'intention (formulaires, délais) lors de la grève du 20 novembre dernier. Depuis, le décret n° 2008-1246 du 1^{er} décembre 2008, « *relatif aux règles d'organisation et de déroulement de la négociation préalable au dépôt d'un préavis de grève* » fixe le cadre du « *dialogue social* » prévu par la loi. En plus des 48 heures pour la déclaration d'intention, la loi impose un délai de négociation de 8 jours francs, préalable au dépôt du préavis de grève, ce qui compromet encore plus le droit de grève des enseignants. Le SNUipp qui continue de



demande l'abrogation de cette loi liberticide reste vigilant dans l'attente d'une circulaire ministérielle qui doit préciser les modalités de la négociation, la qualité des interlocuteurs (quelles organisations syndicales seront considérées comme représentatives?), la nature des revendications réputées « *uniquement professionnelles* » Autant de points qui seront rapidement d'actualité.

* Voir aussi BO n° 33 du 4 septembre 2008

Epep : le projet de loi reporté

L'examen du projet de loi sur les établissements publics d'enseignement primaire (Epep), qui devait se tenir courant janvier, a été reporté sine die. Déposé par trois députés de la majorité gouvernementale, ce projet, qui tend à « *calquer* » le fonctionnement des écoles primaires sur les établissements du second degré, avait été préparé en étroite concertation avec le ministère. De plus, alors que 500 postes avaient été prévus au budget pour les Epep, leur répartition n'a pas été présentée au CTPM. Pour le SNUipp, aucune amélioration du fonctionnement des écoles, en lien avec l'aménagement du territoire et la nécessité de préserver des services publics de qualité au plus proche des usagers, ne peut être apportée par ce projet d'Epep.

Maternelle

Le temps du respect ?

Le tollé provoqué par les déclarations du ministre sur « les couches », le succès de la carte-pétition maternelle, la grève du 20 novembre, le résultat des élections professionnelles... autant d'éléments qui ont sans doute amené Xavier Darcos à infléchir ses déclarations : « excuses » aux enseignantes de maternelle, réaffirmation que « l'école maternelle accueille aussi les enfants de 2 à 3 ans particulièrement dans les secteurs difficiles ruraux et urbains », signature d'un partenariat avec l'Ageem qui réaffirme « la place essentielle de l'école maternelle au sein du système éducatif français » et qui permettra l'actualisation et la réédition du document « Le langage à l'école maternelle », et enfin lettre au SNUipp en réponse aux différentes interpellations de ce dernier.

Le ministre y affirme sa volonté « que les enseignants de maternelle soient pleinement reconnus et aidés dans leur mission d'enseignement » et affiche son « attachement » à la spécificité de l'école maternelle : « **L'école maternelle est une vraie école, sur le fondement d'une pédagogie et de modalités d'organisation spécifiques prenant en compte les besoins des jeunes enfants** ». Il propose de réactiver un groupe de travail paritaire pour « contribuer à l'élaboration d'un plan national de formation tant initiale que continue, des enseignants de maternelle ». Il revient sur les documents d'accompagnement des programmes de 2002 en indiquant que certains d'entre eux pourront être « repris » et « adaptés ». Enfin, après avoir rappelé que l'école



maternelle accueille la quasi-totalité des enfants dès l'âge de 3 ans (« un élément fort du consensus qui lie la Nation à son école »), il tente de rassurer sur la scolarisation des 2 ans : « En ce qui concerne l'accueil des 2 ans, il n'y a pas de raison de remettre en cause les conditions dans lesquelles celui-ci s'effectue actuellement » même si le ministre semble dire que la chute du taux de scolarisation des 2 ans pourrait être stoppée, cela ne règle pas les situations difficiles des départements où l'accueil des 2 ans n'est quasiment plus assuré. Les prochains comités techniques paritaires académiques et départementaux montreront si ces intentions sont suivies d'effet ou si elles ne sont que de la poudre aux yeux...

GFEN : rencontres sur la maternelle

« Défendre l'école maternelle c'est la transformer pour que tous les élèves aient droit aux apprentissages ». Le 31 janvier, à Paris, le GFEN, en partenariat avec le Café pédagogique, et le SNUipp organise à Paris ses Rencontres nationales pour l'école maternelle. Au programme, conférences et ateliers, avec Philippe Meirieu, Bruno Suchaut, Sylvie Cèbe, Collette Catteau... Ces Rencontres sont ouvertes à tous les parents, enseignants, éducateurs, élus des collectivités locales.

Jardins d'hiver : endormis !

Cacophonie au sujet des jardins d'éveil. D'un côté, fin décembre, Xavier Darcos a réaffirmé que « l'école maternelle accueillait aussi les enfants de 2 à 3 ans particulièrement dans les secteurs difficiles ruraux et urbains » et ce tant qu'« une solution collective consensuelle concernant l'accueil des plus petits n'aura pas été définie ». Au même moment, Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la famille a joué une autre partition. Selon elle, « la maternelle n'existe pas pour les deux ans ». Elle a confirmé une mise à l'étude d'un dispositif de financement croisé pour des jardins d'éveil. « La Mayenne et le Rhône souhaite l'expérimenter » affirme-t-elle. En novembre, le conseil général de Mayenne avait publiquement décliné l'offre de la secrétaire d'Etat.



Géométrie

la patatoïde chaude

Déficit de culture professionnelle et de recherche, enjeux éducatifs mal perçus, la géométrie fait figure de parent pauvre au primaire. Pourtant, ses apports sont considérables pour aider les élèves à rentrer dans la conceptualisation et l'abstraction.

Dossier réalisé par
Lydie Buguet
Daniel Labaquère
Pierre Magnetto
Arnaud Malaisé

Vous avez dit géométrie ? A en croire François Boule, professeur de l'IN-SHEA, les enseignants ont souvent bien du mal à enseigner « la géométrie que l'on voit souvent renvoyée en fin de semaine ou en fin d'année » (lire p 21). Un sentiment partagé par Henri-Claude Argaud, professeur à l'IUFM de Grenoble qui constate que « pour la plupart, les directrices et les directeurs bénéficiant d'une décharge délèguent cet enseignement au PE2 en stage filé » (lire aussi p 20). Avec les nouveaux programmes de 2008 qui réduisent le nombre d'heures passées devant tous les élèves, les matières face auxquelles les enseignants se sentent le plus en difficulté ne risquent-elles pas d'en pâtir d'avantage ?

L'urgence aujourd'hui est de comprendre quels sont les obstacles. Si les deux chercheurs mettent à jour ce qu'on pourrait appeler un « déficit de culture professionnelle », ils savent aussi que ce dernier est en grande partie généré parce que l'on désignerait a contrario comme un « déficit de recherche ». Longtemps la géométrie a été enseignée à des fins directement utilitaires : calculer le périmètre d'un champ, tailler un patron, calculer sa route en mer... et bien d'autres pratiques qui, technologies modernes aidant, ne constituent plus aujourd'hui les mêmes enjeux d'apprentissage que par le passé. Pour les programmes de 2008, la finalité de la géométrie est avant tout « de permettre

aux élèves de passer progressivement d'une reconnaissance perceptive des objets à une étude fondée sur le recours aux instruments du tracé et de mesure » (lire ci-contre).

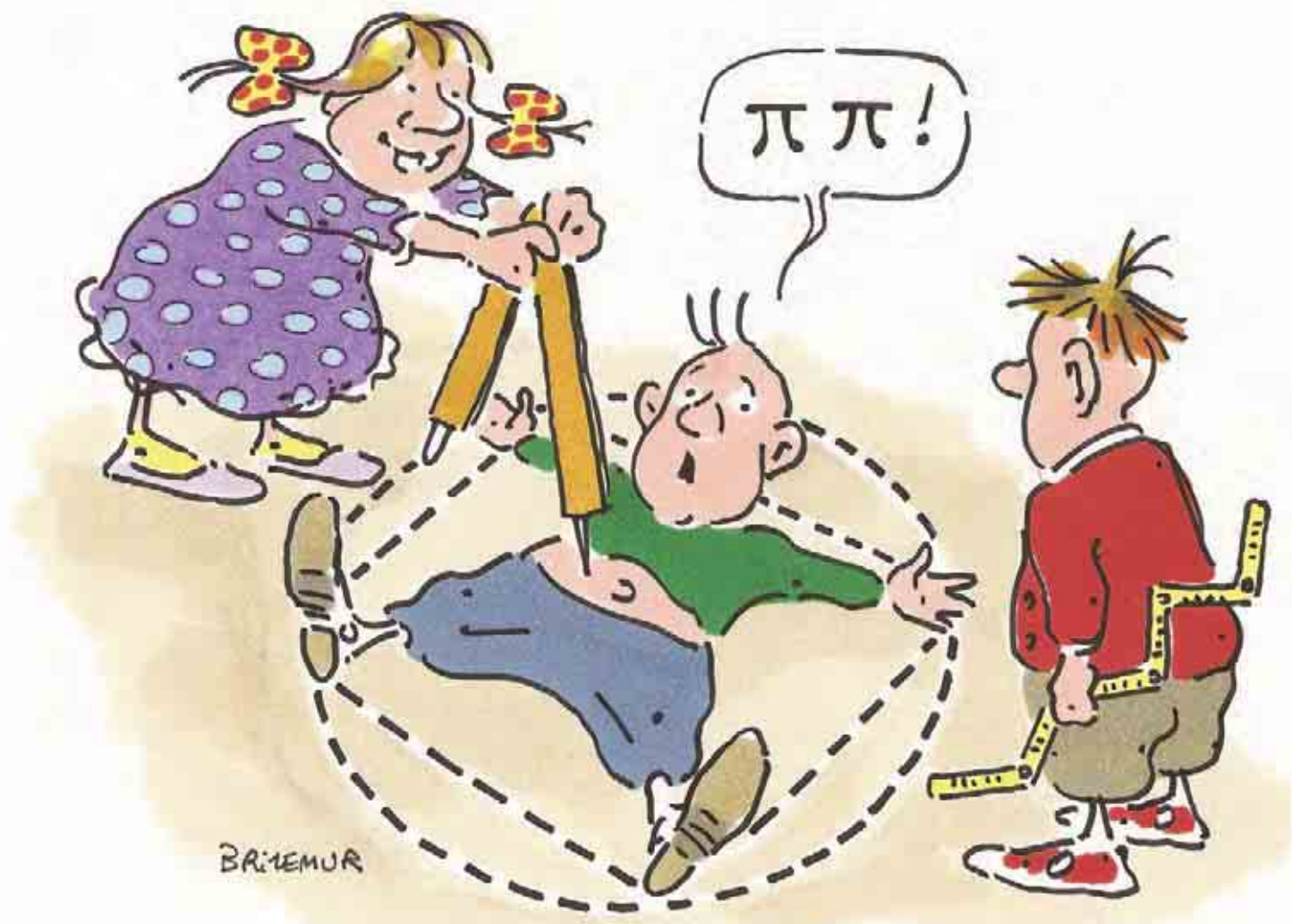
En maternelle, on ne parle pas encore de géométrie, mais pour autant, les activités de repérage spatial ou de topologie par exemple, constituent des portes d'entrées indispensables pour la compréhension ultérieure de la discipline. Ainsi, en Seine-et-Marne, Pascale Giraud expérimente avec

l'aide d'une maître E et d'une formatrice IUFM, un nouvel outil, « Miaou », dans sa classe de MS/GS. L'objectif est de proposer des activités de résolution de problèmes, en utilisant des scénarios qui rendent nécessaires les apprentissages mathématiques et mettent l'accent sur la ver-

balisation et les reformulations. « On voit les enfants progresser de séance en séance et ça va très vite » commente Pascale (lire p 18 et 19).

L'enseignement de la géométrie aux élèves malvoyants est aussi très éclairant sur les enjeux. Pour ces élèves, il a fallu élaborer des outils leur permettant de construire une modélisation mentale de l'espace en plusieurs dimensions qui, chez les autres enfants, commence par une première impression visuelle. Ce n'est qu'à partir de cette première acquisition que l'élève apprendra à élaborer des méthodes qui l'ai-

Une continuité qui s'étend de la maternelle au lycée » alors que « la géométrie est malheureusement en régression depuis deux décennies »



deront à développer un esprit logique, à élaborer du raisonnement, à construire des preuves, des images mentales. Autant de capacités qui le conduiront sur le chemin de la conceptualisation et de l'abstraction. C'est ce que François Boule met en exergue en parlant d'« *une continuité qui s'étend de la maternelle au lycée* » alors que « *la géométrie est malheureusement en régression depuis deux décennies* ». Pour les enseignants, faire de la géométrie dans cette perspective nécessite en général un travail très lourd de conception et de mise en œuvre matérielle. L'étape de la formation, initiale et continue, n'en est que plus importante. Or, cette dernière est plutôt mince. Par exemple, en matière de formation continue, l'ensemble de la discipline mathématique ne représente que 4% des stages (DGESCO 2005/2006). C'est bien léger pour du lourd !

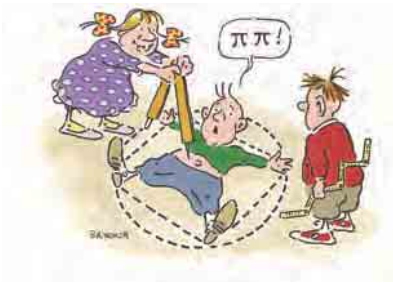
Il y aussi des outils, notamment informatiques, qui constituent des supports pédagogiques intéressants. Henry-Claude Argaud vante les mérites par exemple du

logiciel *Cabri-géométrie* qui « *provoque des apprentissages sur les concepts et théorèmes de géométrie, complémentaires à ceux permis par l'espace classique papier/crayon* ». Mais aussi, le logiciel n'oublie pas l'étayage langagier indispensable à la compréhension des problèmes. Indispensable, la recherche l'est tout autant. L'équipe Ermel constituée au sein de l'INRP à Lyon, a déjà publié un ouvrage sur la question pour le cycle 3, elle en

prépare un autre actuellement sur le cycle 2. L'objectif est de proposer aux enseignants une grille de progression qui permette d'aborder conjointement les différentes dimensions d'un concept géométrique dans la perception, dans l'usage des instruments de mesures comme dans la construction des raisonnements. Une approche globale pour tous, et non pas à géométrie variable.

Les programmes 2008

« *L'objectif principal de l'enseignement de la géométrie du CE2 au CM2 est de permettre aux élèves de passer progressivement d'une reconnaissance perceptive des objets à une étude fondée sur le recours aux instruments du tracé et de mesure* ». Cette progressivité dans l'apprentissage est même précisée par niveaux, entre par exemple, « *reconnaître et nommer un carré, un rectangle, un triangle* » au CP à « *vérifier la nature d'une figure plane en ayant recours aux instruments* » au CM2. Si on peut craindre une vision trop instrumentale de la géométrie, il est cependant rappelé en introduction à la discipline que « *la résolution de problèmes joue un rôle essentiel dans l'activité mathématique* ». De même pour chaque niveau du cycle 3, une rubrique « *problèmes de reproduction, de construction* » est présente.



Les TICE un outil d'étayage

Henri-Claude Argaud est professeur en mathématiques à l'IUFM de Grenoble. Ses travaux portent sur l'apprentissage de la géométrie avec l'informatique et le logiciel *Cabri-géomètre* (« *Cahier de brouillon informatique* »).



Quel est l'intérêt d'utiliser un logiciel de géométrie ?

L'espace écran (avec logiciel *Cabri-géomètre*) provoque des apprentissages sur les concepts et théorèmes de géométrie, complémentaires à ceux permis par l'espace classique papier crayon. Il permet d'augmenter le nombre et la qualité des expériences spatiales des élèves. Les objets supports de l'activité géométrique (points, segments, polygones...) sont contrôlés ou construits avec des outils (logiciels) d'une nature différente des outils papier/crayon : leur caractère fonctionnel, leur désignation langagière et icônique favorise les apprentissages langagiers.

Comment l'élève interagit-il avec l'ordinateur ?

Il utilise les outils mis à disposition dans la barre pour créer ou construire des objets. Le pointeur de la souris déclenche des messages en fonction des actions envisagées ou des figures. Cet étayage langagier est primordial, à la fois parce qu'il donne des outils avec référence langagière, parce qu'il permet une explicitation des locutions attendues par les programmes (« *la droite passant par ... et parallèle à ...* ») et parce qu'il aide à la programmation des constructions. Le langage utilisé s'apprend en interaction.

Quels sont les autres atouts de l'utilisation du logiciel ?

Les figures à l'écran sont de véritables objets d'expérimentation que l'on peut manipuler, déplacer, redimensionner, voir sous un autre angle... La rapidité des constructions laisse le temps nécessaire à l'étude des propriétés mathématiques et le logiciel suscite l'intérêt de l'élève. La préparation d'activités pour des apprentissages spatiaux et géométriques de qualité nécessite un travail lourd de conception et de mise en œuvre, ce qui conduit souvent à des activités papier/crayon où sont visées immédiatement les attentes des programmes (langage et tracé, ce qui est limitatif). L'informatique peut mettre à disposition des documents de travail (simulations de situations de l'espace sensible, situations dynamiques, problèmes spatiaux) dans l'utilisation desquels le maître ferait alors valoir son expertise.

La chass

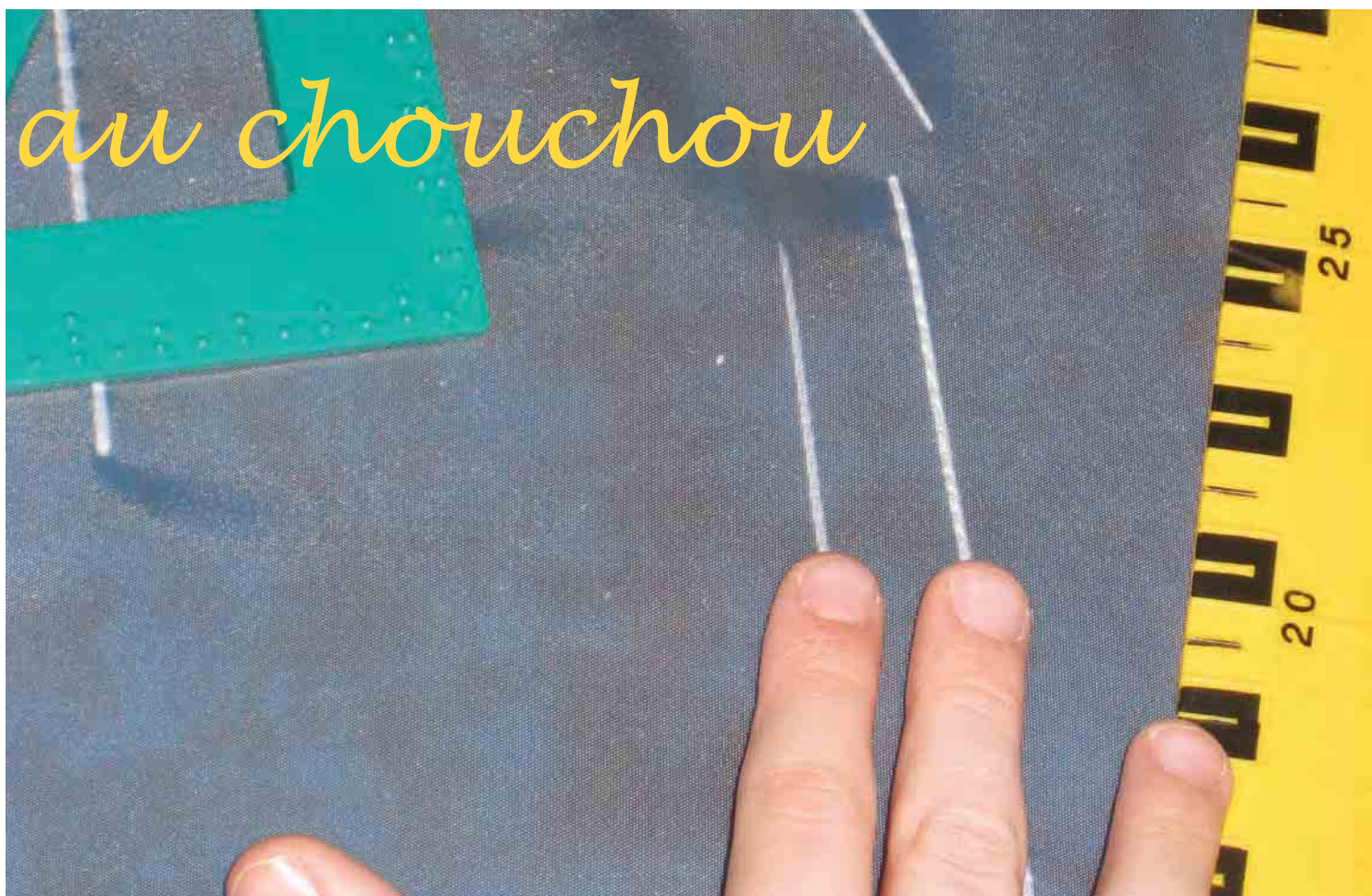
En maternelle, en Seine-et-Marne, les élèves abordent la géométrie à partir de scénarios ritualisés.

« *M.i.a.o.u* », des mathématiques intelligentes pour des apprentissages opérationnels et utiles. C'est la démarche qu'expérimente Pascale Giraud dans sa classe de moyenne et grande section de l'école *Plein Ciel* du Méesur-Seine (Seine-et-Marne). Elle est accompagnée dans cette expérience par Christine Bonnieu, maîtresse E et Valérie Barry-Soavi, enseignante à l'IUFM. Les mathé-matous sont le fil conducteur des séances. Ils ont un rôle métacognitif important en mettant des mots sur des procédures (*Compte-tout-matou* et *Photo-matou* par exemple) ou en apportant le vocabulaire spécifique (*Géo-matou* « *révèle des secrets* ».) L'un d'entre eux indique les objectifs d'apprentissage de chaque rituel et les élèves agissent pour dépasser un obstacle inséré dans une situation ludique qui les mobilise. Aujourd'hui c'est *Géo-matou* qui est à



l'œuvre. « *Il aide à travailler la géométrie* », dit Darryl. « *Et les formes* », rajoute Ethan. Pour cette deuxième séance de repérage tologique de base, 2 grandes photos de mains sont affichées et encadrent un grand tableau dont les cases comprennent des animaux. La séance collective permet de reprendre lignes et colonnes, gauche et droite, dessus, dessous, à gauche de... et au-dessous de... Après les activités en salle de motricité et en classe, ce n'est que la deuxième séance de symbolisation mathématique. Pour Pascale, « *on voit les enfants progresser de séance en séance, ça va très*

e au chou chou



vite.» Christine confirme qu'« avec des activités aussi précises et ritualisées, il y a moins besoin de remédiations ensuite.» Le déroulement est très codifié. Les consignes et les reformulations ont soigneusement été étudiées, de même que certains « à côtés », la disposition des élèves et de l'enseignante pendant les différents temps de la séance (pas d'effet miroir !), la vérification de la connaissance des noms des animaux (pas facile pour certains élèves nouvellement arrivés), le matériel disposé sur les tables, la digression sur la taille du dessin et la taille réelle...

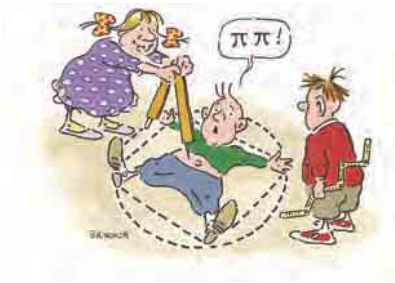
Phase suivante, individuelle, « la chasse au chou chou ». Les élèves sont impatients et attendent les consignes. Christine rappelle comment on barre une case, « d'une pointe à une pointe ». Et c'est par une succession de cases barrées qu'apparaît enfin le chou chou à l'issue d'une dernière consigne donnée par un des élèves. Si la plupart des grands sont à l'aise avec l'activité, quelques moyens demandent à être aidés, mais « beaucoup moins que la semaine précédente » dit Pascale. La verbalisation de fin de séance, « ce qu'on a fait, ce qu'on a aimé » permet de remettre des mots sur l'ensemble de l'activité et des objectifs. Pour Valérie Barry-Soavi, les élèves sont souvent « sous-alimentés » en mathéma-

tiques. Le but est de proposer des activités efficaces pour tous les élèves, même pour ceux qui pourraient avoir des difficultés, en utilisant des scénarios qui rendent nécessaires les apprentissages mathématiques et en mettant l'accent sur la verbalisation et les reformula-

tions. Les rituels, dispositifs, consignes et supports, sont récurrents sur l'année scolaire. Ils sécurisent les élèves qui sont tous mis en situation de difficulté pendant les ateliers car « apprendre ce n'est pas éviter des obstacles mais arriver à les franchir. »

Comment l'enseigner aux élèves malvoyants ?

La géométrie est une matière délicate à enseigner aux élèves malvoyants et aveugles. En effet, elle nécessite un niveau de modélisation mental qui passe au préalable par une impression visuelle dont ces élèves ne disposent pas. Pour autant, Dominique Dufлот et Colette Mougnaud professeures spécialisées de l'Institut d'éducation sensorielle de Paris, insistent sur cet apprentissage indispensable aux élèves. Elles proposent à leurs élèves de CM1 et CM2 plusieurs outils. La familiarisation des formes géométriques se fait par le toucher, la manipulation des formes géométriques et le pliage. Pour dessiner des figures géométriques, les élèves utilisent une planche *Dycem*. C'est une planche en caoutchouc souple que l'on recouvre d'une fine feuille plastifiée. A l'aide de la pointe d'un stylo usagé ou d'un poinçon, les enfants creusent dans la feuille pour créer sur le côté verso un relief qu'ils sentent au toucher. Les élèves ont également à leur disposition les outils standards pour effectuer leurs tracés : règles, équerres, rapporteurs, compas gradués en relief. « Au départ, il est important que les enfants contrôlent l'espace de la feuille pour, à terme, réaliser dans cet espace ce qui est demandé. » Ainsi cet après-midi, Adrien élève de CM2 est capable de tracer deux droites parallèles puis un cercle à l'intérieur duquel il trace un triangle. « Cette maîtrise du geste technique est indispensable pour qu'il puisse intégrer le collège. »



Géométrie ou dessin, des performances différentes

Plusieurs études* montrent que la présentation de l'activité géométrique influe énormément sur la réussite des élèves. L'expérience consiste à présenter une activité géométrique de reproduction de mémoire d'une figure complexe et abstraite comme de la « géométrie » ou du « dessin... » Si l'activité est de la géométrie, les élèves en difficultés et les filles obtiennent de moins bons résultats. Dans le cas du « dessin », l'écart de performance entre les « bons » et « mauvais » élèves disparaît et les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons... Les recherches montrent donc que la géométrie est une matière où la « réputation » liée à des stéréotypes est déterminante dans la réussite.

* par exemple Pascal Huguet, CNRS

La manipulation favorise la reconnaissance

Les travaux d'Edouard Gentaz et Laëticia Pinet, chercheurs au CNRS, montrent que les figures géométriques les plus reconnues par les enfants de GS sont, dans l'ordre, le cercle, le carré, le rectangle puis le triangle, avec un taux de réussite variant de 99 % pour le cercle à 60 % pour le triangle. Cette reconnaissance est accrue par le côté prototypique des figures : un carré posé sur sa base, un rectangle ayant sa longueur placée verticalement, une fois et demie plus grande que sa largeur et un triangle équilatéral posé sur un côté. Pour améliorer cette reconnaissance, ils montrent qu'un apprentissage explicite incluant la manipulation permet d'augmenter la flexibilité de leurs représentations mentales et la précision de chaque catégorie. Ainsi, au-delà d'une simple image mentale prototypique visuelle, la manipulation, permet à l'enfant de porter plus particulièrement son attention sur la structure même de ces figures et leurs propriétés.

Apprentissages en situations

Après le cycle 3, l'équipe ERMEL (INRP) prépare un ouvrage sur les apprentissages géométriques au cycle 2 proposant une progression de situations problèmes pour acquérir des concepts.

Comment mettre en place des situations d'enseignement qui permettent aux élèves de construire des compétences géométriques ? L'équipe ERMEL s'est intéressée à ces questions depuis une dizaine d'années. Un ouvrage pour le cycle 3 a été édité et propose une



progression au fil des trois niveaux*. Catherine Guichardaz, enseignante en CM2 à Vaux-en-Velin, a participé à l'expérimentation de situations résolution de problèmes avec ses collègues de cycle 3. « Chaque enfant dispose dans la classe d'une boîte de géométrie où sont stockés leurs outils communs » explique-t-elle. A partir des situations, les enfants mettent en place des procédures qu'ils devront discuter puis valider ou non en groupe classe. « La mise en commun ne pose plus aucun problème aux enfants qui prennent l'habitude d'argumenter » raconte Catherine qui continue à travailler avec cette démarche.

L'équipe ERMEL (responsable Jacques Douaire**) se penche actuellement sur le cycle 2. Marie-Paule Dussuc, de l'IUFM de l'Académie de Lyon, travaille avec des classes de Bourg-en-Bresse. En cycle 2, les compétences géométriques se construisent d'abord par la perception à l'aide d'action matérielle. Mais la démarche est la même. Les enfants sont confrontés à des situations problèmes. De cette perception les enfants acquièrent « l'idée » des relations géométriques

comme l'angle droit ou l'alignement*. « Nous proposons des activités aux élèves qui doivent leur permettre de construire tous les aspects d'un concept dans des contextes différents » explique-t-elle. Par exemple, l'idée d'alignement de points ou celle de traits rectilignes est abordée dans des activités de prolongement de lignes comme pour continuer le dessin d'un papier peint mais aussi dans d'autres qui mettent en jeu des fils tendus... « Les enfants ont de grandes compétences spatiales et quelques uns ont des intuitions théoriques étonnantes » raconte la chercheuse qui ajoute « on dispose d'assez peu de données scientifiques sur l'apprentissage de la géométrie par les jeunes enfants ». L'équipe ERMEL cherche donc à produire des connaissances sur cet apprentissage en même temps qu'elle crée des dispositifs d'enseignement qui seront ensuite rédigés pour les maîtres et les formateurs.

*ERMEL (INRP) Apprentissages géométriques et résolution de problèmes au cycle 3: (2006, Hatier, ed) <http://www.ermel-hatier.com> **IUFM de Versailles, INRP

« Une discipline restée dans l'ombre »

François Boule défend l'enseignement de la géométrie discipline aux qualités pratiques, méthodologiques et culturelles indéniables.

Vous avez beaucoup travaillé sur la géométrie. Quel intérêt cet enseignement a-t-il à vos yeux ?

La premier intérêt de la géométrie au primaire est instrumental, il s'agit de faire acquérir des notions et des techniques utiles à la vie quotidienne du citoyen. Mais cette direction vaut d'être analysée de plus près. On y distingue des notions (parallèle, perpendiculaire, etc), mais aussi des savoir-faire (savoir utiliser une règle graduée, un compas, etc). Ces deux aspects valent peu s'ils sont disjoints. A quoi sert-il de connaître des définitions, de manier des instruments si l'on ne sait pas associer les uns aux autres dans un problème ? Avant cela il faut établir les conditions de cet apprentissage, c'est-à-dire éduquer la perception et élaborer des représentations, construire l'espace. Cette construction est longue, qui débute à l'école maternelle et ne s'achève pas à la fin du cycle III ; elle s'étend de « l'espace vécu », jusqu'à la constitution d'un « espace représenté » (pour reprendre les termes de J. Piaget).

Quel autre intérêt y voyez-vous ?

Au-delà de l'école élémentaire, cet apprentissage consiste à saisir les objets de la géométrie pour élaborer des méthodes. Cet aspect méthodologique est la caractéristique la plus constante et la mieux affirmée de la géométrie depuis l'Antiquité : esprit logique, formation du raisonnement, construction de preuves. C'est ainsi que les *Eléments* d'Euclide ont été l'ouvrage scientifique le plus diffusé dans le monde y compris et surtout par les jésuites depuis le XV^{ème} siècle ! Le langage est fortement impliqué par cet aspect méthodologique. Sans doute n'est-il pas question à l'école de démontrer ; mais il y a maintes occasions de justifier une construction, d'avancer une preuve.

Comment penser une progression entre la maternelle et le collège ?

On peut tirer des éléments précédents les principes d'une continuité qui s'étend de la maternelle au collège. Bien sûr, il faut partir de situations concrètes (plier, tracer, construire...) et apprendre progressivement à maîtriser des instruments simples (papier quadrillé, calque, règle non graduée...). Ces utilisations variées permettent non seulement d'établir des savoir-faire mais aussi de capitaliser des expériences, de porter des regards croisés sur les objets géométriques sans lesquels aucune conceptualisation ne peut germer. Le langage permet de tisser des liens entre les expériences individuelles de chacun et d'établir des représentations objectives. A tous les niveaux, la géométrie s'inscrit dans la démarche de résolution de problèmes. Elle fournit des situations concrètes devant lesquelles il est possible de tâtonner, de schématiser, de tester des hypothèses qu'il s'agisse de la confection d'une boîte, de l'étude d'une frise ou de la reproduction d'une rosace. C'est à la fois un point de contact avec une utilité sociale, et un lieu de convergence entre figure et calcul.

Pourtant la géométrie apparaît comme le parent pauvre des mathématiques. Comment expliquer cet état de fait ?

Ces difficultés sont le reflet des incertitudes des professeurs quant à l'enseignement de la géométrie que l'on voit souvent renvoyée en fin de semaine ou en fin d'année. Que faut-il enseigner ? Comment s'y prendre ? Qu'évalue-t-on ? A l'évidence, depuis bientôt 40 ans, la majorité des recherches et publications didactiques se sont concentrées sur l'apprentissage du nombre et du calcul. La géométrie et son enseignement sont ainsi restés dans l'ombre. Il s'agit d'un déficit de formation et de culture professionnelle. La disparition annoncée des IUFM n'autorise



Entretien avec

François Boule

Professeur agrégé de mathématiques à l'INSHEA - Suresnes

aucun optimisme pour l'avenir, tout au moins à l'intérieur de l'institution. C'est aussi pourquoi il faut redouter que la valorisation actuelle de l'instrumental, de l'utile et du profit rapide, ne conduise à omettre la perspective culturelle de la géométrie dont la place historique est considérable, comme celle de la musique, de l'architecture et de la poésie. Elle a, depuis l'Antiquité, laissé une trace profonde dans l'évolution de la représentation de l'espace, le progrès de la pensée scientifique, l'élaboration de concepts inépuisables, trace aussi profonde que celle de *l'Iliade*, de *l'Art de la Fugue* ou du *Cubisme* et qu'il serait dommageable de méconnaître.

ERMEL, Apprentissages géométriques et résolution de problèmes, Hatier, 2006
François Boule, Questions sur la géométrie et son enseignement, Nathan, 2001

INNOVATION

RollerFootball en SEGPA

«Le RollerFootball, c'est beaucoup plus que du sport. C'est un projet socio-éducatif, un jeu pour apprendre respect et citoyenneté». Olivier Bichet, conseiller pédagogique et coordonnateur du projet parle de cette nouvelle activité avec fierté. Avec cinq établissements du Val-de-Marne, il a reçu le prix de l'innovation Educative 2008 remis lors du salon de l'éducation fin novembre. «L'activité s'adresse aux élèves de SEGPA» explique Olivier. Pour la trentaine d'élèves qui participent chaque année au projet, ce n'est pas que du foot sur des rollers. «C'est un véritable outil éducatif transversal» justifie Olivier, une occasion de transmettre des valeurs comme le respect et le partage et un support pour travailler des contenus d'enseignement. Ainsi, en EPS, les séances programmées mettent l'accent sur un travail progressif : découverte et entraînement en roller, appropriation des règles de sécurité, du jeu avec le ballon. Dans chaque équipe, un médiateur-élève joue le rôle de capitaine. Au début du jeu, c'est lui qui rappelle les règles de bonne conduite. Au cours de la partie, il est également le référent qui justifie à l'équipe les fautes relevées par l'arbitre : écart de langage, contacts trop physiques... En parallèle, les jeunes de SEGPA du collège travaillent en technologie pour créer des maillots (conception de logos, commande de matériel et suivi de la fabrication), en français (réalisation d'une charte de bonne conduite), et en anglais (écriture des règles avec «must» ou «must'nt»).

Côté résultat, Olivier note qu'au delà «des progrès en roller, les élèves font preuve d'une plus grande motivation dans les apprentissages liés au projet ainsi qu'une meilleure écoute et plus de respect».



LANGUES VIVANTES

« Deutsch, ich bin dabei! »*

L'office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) organise un concours destiné aux élèves de CE2 et de CM1. Les classes devront produire une réalisation vidéo de 5mn, en allemand pour les élèves français et en français pour les classes allemandes. Le sujet est libre mais la création devra « témoigner de la capacité de prise de parole des élèves » dans la langue étrangère. Date limite de remise des DVD, le 1er avril. Toutes les infos sur le site de l'OFAJ, www.ofaj.org.

* L'allemand, je suis pour !

ASTRONOMIE

2009 : année internationale

Pour commémorer l'utilisation d'une lunette astronomique par Galilée en 1609, de nombreuses manifestations seront organisées à travers la France. Par exemple, du 2 au 5 avril les communes participantes seront appelées à couper l'éclairage public pour permettre observations et ateliers, la Main à la pâte proposera des opérations spéciales (calendriers, reproductions de calculs), des sites équipés de télescopes seront ouverts au public.

Renseignements sur ama09.obspm.fr/ama09/

DROIT DES ENFANTS

Un jeu de 7 familles



Un jeu de 7 familles sur le droit des enfants. Tel est l'outil construit par les élèves de la classe de CM2 de Cécile Brisset à l'école Alphonse Braud à Nantes. Une manière également d'explorer la convention internationale des droits des enfants. « Nous sommes des élèves de 7 à 8 ans... Nous souhaitons que tous les enfants du monde connaissent leurs droits et

qu'ils soient respectés » peut-on lire sur le site (1) consacré à ce travail. Les enseignants pourront ainsi télécharger les cartes et la règle du jeu.

ENSEIGNEMENT DE LA SHOAH

Un livret et un portail internet

La polémique sur l'enseignement de la Shoah aura eu une vertu, celle de permettre une réflexion conjointe d'historiens, d'inspecteurs, de personnalités sur cette question difficile. Comme l'avait annoncé la circulaire du 17 juillet 2008 (FSC n°316) parue suite au rapport de la commission présidée par Hélène Waysbord-Loing, présidente de la maison d'Izieu, un livret pédagogique** est paru ainsi qu'un site consacré à ces questions*. Le livret qui devrait être diffusé dans les écoles le rappelle : cet enseignement s'inscrit dans les programmes d'Histoire au CM2 : «*la violence du XXe siècle : l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité*». Mais le livret propose des orientations pédagogiques qui allient compréhension de l'histoire, réflexion sur le civisme et découverte de l'autre par la littérature et l'art. Avec

le site, il donne aussi des ressources pour aborder cette question comme par exemple une bibliographie de littérature jeunesse qui aborde ces questions. Le biais de la fiction est proposé mais aussi celui de la mémoire par les témoignages. La liste des 11 400 enfants déportés de France établie par le mémorial de la Shoah sera consultable par les enseignants. «*A partir de visages et de noms d'enfants, d'itinéraires de familles en France et en Europe, le contexte historique se construit de façon sensible*», explique Hélène Waysbord-Loing. Car comme le dit Philippe Joutard, historien, «*la mémoire et l'histoire sont deux approches du passé que la Shoah sollicite dans leurs différences et leurs complémentarités*».

*<http://www.shoah.education.fr/>

**http://www.shoah.education.fr/fileadmin/pdf/755A3166_couv_int.pdf



Lydie Roatta est déléguée Usep pour le Lot-et-Garonne, un poste dont l'existence est menacée suite à la suppression de 500 postes de mis à disposition des associations complémentaires de l'éducation.

Pour la troisième année, Lydie Roatta est déléguée Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré) du Lot-et-Garonne, mais son poste de détachée risque de ne plus exister à la rentrée prochaine suite à la suppression de 500 postes de mises à disposition des associations complémentaires de l'éducation.

Lydie est chargée de coordonner les différentes actions organisées à l'échelle du département, de créer du lien entre les écoles, les élèves, les inspections, les parents pour développer le sport scolaire. Elle organise des rencontres sportives à la fois sur le temps scolaire avec les écoles et hors temps scolaire avec les enfants licenciés à l'Usep. Au mois d'avril, par exemple, près de 700 enfants de maternelle participeront à des randonnées dans le cadre de l'Usep. Cette activité a été préparée, dès la rentrée, par des rencontres entre les enseignants volontaires et les parents d'élèves. Pour assurer la

Pour l'USEP, Lydie a initié les réunions, aidé aux démarches, contacter les partenaires

mise en œuvre du projet, Lydie a «*initié les réunions, aidé aux démarches, contacté les partenaires institutionnels...*» un travail irremplaçable et indispensable. Comme tout projet de l'Usep, il comprend également des volets incluant la citoyenneté, la vie associative, la santé, l'accès à tous les enfants porteurs de handicaps ou non... Douze mercredis par an, des rencontres sportives départementales ont lieu, rassemblant les licenciés Usep du Lot-et-Garonne autour d'activités telles que l'orientation, le football, le basket fauteuil...

Au plan national, deux millions d'enfants du primaire bénéficient d'actions de l'Usep et 810 000 y sont licenciés dans 11 000 associations locales.

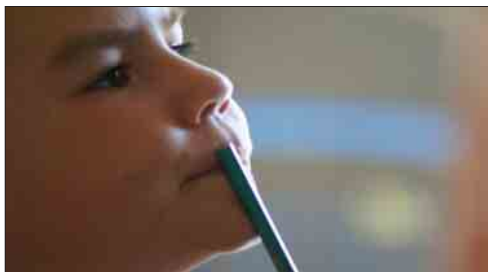
L'année prochaine, Lydie espère qu'il lui sera possible de «*poursuivre son activité* ». De toute façon, si elle doit reprendre un poste d'enseignant, elle restera «*toujours une militante associative*», de façon bénévole comme les nombreux enseignants qui animent l'association sportive de leur école.

Arnaud Malaisé

EDUCATION AUX MÉDIAS

Semaine de la presse

Les enseignants de tous les niveaux sont invités à participer à la 20ème semaine de la presse et des médias dans l'école, du 2 au 28 mars 2009. Aider à la formation du jugement critique et à la



compréhension des médias,

sont les principaux buts de cette initiative qui s'inscrit comme une pleine activité d'éducation civique, aidant les élèves à forger leur identité de citoyen.

Inscriptions jusqu'au samedi 7 février et ressources sur le site du CLEMI, www.cleml.org

Dans la classe de CM1/CM2 de Jacques Arnaud la géographie est affaire de concret. « *Autant que possible, je pars de l'actualité, de ce qui touche les élèves* » explique l'enseignant maître formateur de l'école Monge de Saint-Etienne dans la Loire. Exemple avec l'Europe « *je suis parti de la **Champion's league**, compétition de football* », une accroche pour prendre conscience des réalités quotidiennes de l'Europe, qui permet ensuite de confronter les élèves à une problématique à résoudre. Car pour cet enseignant qui a lui-même poursuivi des études de géographie pas de doute, il existe des « *questions géographiques* » qui contribuent à former les citoyens de demain. Alors du détour par la Champion's league les enfants sont amenés à se poser la question « *Pourquoi tous les pays de l'Europe participant à cette compétition sont-ils concentrés sur une certaine zone du continent européen* » ? Cartes, photographies de paysages, documents écrits...

« *Savoir ce qu'est une vallée, un fleuve c'est important mais il s'agit de comprendre pourquoi ça l'est.* »

l'enseignant prépare un corpus de documents qui permettra aux enfants de répondre à des questions, de construire leurs connaissances mais aussi de forger leur esprit critique. Car si une photographie de la production de citrons permet de conclure que le climat dans le sud de l'Espagne est chaud, qu'en est-il des photos de la campagne dans l'Oural. Est-ce à l'image d'un seul secteur ou de toute la région ? Les enfants sont amenés à s'interroger sur la valeur des documents du corpus, sur leurs limites. « *Ils travaillent avec des outils géographiques mais leur utilisation répond à un besoin en lien avec la situation donnée* » ajoute-t-il. Ainsi, pour aborder les notions de paysages urbains, la ville de Lyon, voisine de St-Etienne, est choisie comme point de départ. « *A partir de la carte et de photos, les élèves ont dû prendre en compte l'orientation de la photographie pour nommer les cours d'eau visibles, aidés en cela par la carte. Ils ont dû aussi s'interroger sur l'échelle afin de prendre le maximum d'informations sur*



Saint-Etienne Citoyen d'un monde géographique

Jacques Arnaud maître formateur propose à ses élèves de cycle 3 d'entrer dans les apprentissages géographiques par le biais des problèmes posés au quotidien.

l'agglomération » et au final se demander « *est-ce que toutes les villes ressemblent à celles de Lyon* » ? Pour chaque projet, une synthèse des documents est réalisée qui peut, selon les cas, être un court texte, une carte ou un schéma selon les sujets.

Bien sûr, mettre en place ce type de situation problème prend du temps. Les nouveaux horaires de l'école ne facilitent pas la tâche et Jacques Arnaud se contraint à travailler sur des projets-séquence de 4 à 5 séances. « *Je limite le corpus de documents avec un questionnaire beaucoup plus ciblé* » mais, rappelle-t-il, « *il est possible de mettre en lien les apprentissages géographiques avec d'autres compétences du socle commun*

« *Les situations concrètes permettent de donner du sens aux apprentissages géographiques.* »

comme celles liées à la maîtrise de la langue ».

Et on pourrait ajouter aussi les notions liées à l'éducation civique et au développement durable. « *Un des prochains projets sur lequel nous allons travailler est la question de*

l'eau à partir des inondations de la Loire qui ont eu lieu en novembre. Cet élément d'actualité montre l'impact de l'aménagement du territoire au quotidien » raconte Jacques Arnaud. Déjà, il a mis de côté les articles de journaux et récupère les textes de l'Agenda 21 mis en place par la ville de Saint Etienne. Un travail de recherche de longue haleine pour que la géographie soit ancrée dans la réalité des élèves et qu'ils en saisissent les enjeux.

Lydie Buguet

A partir de la carte et de photos, les élèves ont dû prendre en compte l'orientation de la photographie pour nommer les cours d'eau visibles.

Entretien

« donner à comprendre le monde contemporain »

Pourquoi plaidez-vous pour un renouveau de la géographie scolaire ?

Depuis le début du XX^{ème} siècle, la géographie scientifique se donne comme projet de comprendre le monde, de l'interpréter, voire d'y agir. Or, la géographie scolaire, elle, n'a jamais abandonné le projet de connaissance du monde quitte à être en contradiction avec les textes officiels qui lui assignent comme objectif de donner à comprendre le monde contemporain. Une rupture aurait été possible avec les activités d'éveil des années 70 mais ce ne fut pas le cas.

Comment expliquer ce décalage ?

Une des raisons est la représentation de ce qu'est la géographie. Dans la société, le sens commun est assez proche des questions d'un jeu comme le *Trivial Pursuit* : quelle est la capitale de tel pays ? Quel est le nom du fleuve le plus long ? Quelle est sa production de charbon ? Or, la formation des enseignants, qui ont très rarement fait des études de géographie, n'est pas en mesure aujourd'hui de déconstruire les



Pascal Clerc

Maître de conférence en géographie à l'Université Lyon 1-IUFM

représentations étant donné le peu de temps consacré à cette science. De plus, cette forme de la géographie est très scolaire. L'enseignant transmet, l'élève note des altitudes ou d'autres informations factuelles, puis mémorise. Ce type de connaissances est plus facile à évaluer que la capacité de compréhension. Mais attention, il n'est pas question de jeter la pierre aux enseignants. Les didacticiens de la géographie n'ont pas su faire ce qu'ont fait ceux des sciences avec *La main à la pâte*.

Et pourtant, la géographie a pour vous une grande place à jouer dans la formation du citoyen...

Le projet de cet enseignement est de donner à l'élève des outils de réflexion intellectuelle mais aussi des moyens d'action. Connaître le monde, le comprendre, c'est important, mais ce sont des moyens. La finalité c'est d'apprendre à se comporter dans le monde. Pour cela, la première chose à faire c'est renoncer à cette envie de transmettre des connaissances factuelles sans qu'elles soient justifiées. Bien sûr connaître les massifs montagneux français c'est important, mais pourquoi ça l'est ? Il faut aussi abandonner l'idée d'exhaustivité et partir de problèmes que se pose la société sur ce qui l'environne.

Répertoire de sites

Ce portail pour l'école primaire propose un annuaire de ressources pour les professeurs des écoles et instituteurs de l'école primaire dans le domaine de la géographie classées selon trois catégories : la géographie à l'école, sources, paysages, cartes. Très complet.
<http://stepfan.free.fr/dos/Geogra.htm>

Cartes 2D et 3D

Le site institutionnel *Géoportail* propose un accès en ligne à des informations géographiques, et à leur visualisation cartographique. Il permet de naviguer en 2 dimensions sur photos aériennes, cartes et données géographiques IGN du lieu de son choix, sur tout le territoire national, (France, DOM/TOM et collectivités territoriales).

Un système de superposition de cartes (cartes Cassini et IGN) permet de comparer facilement les cartes entre elles et d'étudier l'évolution des espaces ruraux et urbains depuis deux siècles.

Enfin, il est possible de survoler certaines régions en relief (3D). A ne pas manquer.

<http://www.geoportail.fr>

Situations problèmes

Le site « *situations problèmes* » propose une série de situations en géographie selon 3 échelles : la terre, l'Europe, le monde. Des séquences sont proposées autour de thématiques comme « *Pays pauvres, pays riches. Riches, pauvres ... mais de quoi ?* » ou « *De la ferme à la France agricole. L'agriculteur, producteur ou jardinier du paysage ?* » ainsi que des documents supports.

<http://situationsproblemes.free.fr/francais/geographie.htm>

Quizz

Le site « jeux géographiques » propose des tests pour évaluer ses connaissances sur la situation des pays, des villes... Pour rire, où situez-vous Teguccigalpa ?

www.jeux-geographiques.com

Trop-perçu sur salaire

De nombreux enseignants sont régulièrement confrontés à des demandes injustifiées de remboursement de trop-perçu, suite à des erreurs de l'administration. Ces trop-perçus peuvent être très élevés. Mais la jurisprudence consacre la notion «*d'acte créateur de droit*» qui doit être systématiquement évoqué dans ces cas de figure (Arrêt Soulier du Conseil d'état, n° 223041 du 6 novembre 2002). Par exemple, une PE a gagné sur cette base au TA de Nantes en septembre 2008, en ce qui concerne un trop-perçu de 2655 €, l'administration ayant négligé de recalculer son indemnité différentielle de PE suite à un changement d'échelon. Le TA considère en effet que «*l'administration ne pouvait ignorer la nouvelle situation individuelle de l'intéressée*»

et que «*en continuant à lui verser cette indemnité en la mentionnant sur ses bulletins de paie, l'administration doit être regardée comme ayant explicitement décidé de lui maintenir cet avantage financier*» et ne pouvait ensuite demander le remboursement des sommes perçues au-delà des 4 derniers mois.

Pension et prise en compte des enfants dans le cas de naissances multiples

Suite à la loi Fillon de 2003 sur les retraites, de nombreux cas particulièrement injustes de non prise en compte d'enfant au titre de la bonification de 4 trimestres se sont faits jour, le service des pensions considérant qu'il faut justifier de 2 mois d'interruption d'activité pour chaque enfant. Dans le cadre

de naissances multiples, par exemple de jumeaux, le service des pensions considérerait qu'il fallait que le congé de maternité dure au moins 4 mois pour justifier de 2 mois pour chaque enfant. 2 collègues viennent coup sur coup sur coup de gagner au tribunal administratif, car l'arrêté concédant la pension de retraite, qui a limité la prise en compte des bonifications «*au motif que lors de la naissance de ces jumeaux, le congé de maternité a été inférieur à 4 mois, est entaché d'erreur de droit.*»

Départ en stage des candidats au diplôme d'état de psychologue scolaire

Un délai de dépôt des dossiers de candidatures fixé par le BO du 18/12 au 31 décembre vient d'être accepté. Le ministère demande aux IA d'accorder un délai supplémentaire. Contactez votre section départementale en cas de problème.

Infos services

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu au BO N° 45 du 27 novembre 2008

Livret scolaire : mise en œuvre des livrets scolaires à l'école

Lu au BO N° 47 du 11 décembre 2008

Encart : Union européenne : appel à propositions relatif au programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (2007-2013) — année scolaire et universitaire 2009-2010

Activités éducatives : campagne de solidarité et de citoyenneté de la *Jeunesse au plein air*
Education adaptée et spécialisée : Formation préparant au diplôme de directeur d'établissement d'enseignement adapté et spécialisé (D.D.E.E.A.S.) — année 2009-2010

Lu au BO n° 48 du 18 décembre

Santé : Plan ministériel de prévention et de lutte «*pandémie grippale*»

Encart : Promotion corps-grade 2009 PEGC
Psychologue scolaire : Formation de préparation au diplôme d'État de psychologie scolaire — année 2009-2010.

Lu au BO n° 48 du 1er janvier

Plan espoir banlieue : Décrochage scolaire : mise en œuvre des décisions du *Comité interministériel des villes* du 20 juin 2008

Assistants de langues vivantes : Affectation des assistants de langues vivantes étrangères dans les écoles et les établissements du second degré.

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Question/Réponse

Suite à accident de la circulation alors que je rentrais de l'école, l'administration me dit que l'accident de service ne peut être invoqué car je me suis arrêtée en cours de trajet pour récupérer ma fille chez sa nourrice. Qu'en pensez vous ?

La jurisprudence du Conseil d'état élargit la notion d'accident de service aux circonstances relevant des "nécessités essentielles de la vie courante" (Avis du C.E. n° 263312 du 09/02/2005) ; les tribunaux administratifs se conforment à cet avis (exemples de jugements : cas d'une collègue qui interrompt son trajet pour poster sa déclaration d'impôt ; cas d'un fonctionnaire qui cherche son enfant chez la nourrice ; cas d'un fonctionnaire qui fait un détour pour retirer un chéquier à sa banque). Nous conseillons instamment de toujours faire la déclaration d'accident quelles que soient les circonstances (accident de trajet ou accident même bénin - foulure, entorse etc- survenus à l'école, car on ne peut jamais préjuger des suites ou aggravations) en alléguant l'imputabilité au service et en transmettant au plus vite à l'IEN un certificat médical de son médecin traitant.

Je suis enseignante en maternelle ; les parents d'élèves se proposent de construire des jeux pour la cour ; est-ce autorisé ?

Non ; l'équipement des écoles est de la responsabilité de la commune, propriétaire des locaux ; les jeux et équipements utilisés doivent offrir toute garantie de sécurité aux élèves, conformément aux dispositions du décret n° 96-1136 du 18 décembre 1996 fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux.

LITTÉRATURE JEUNESSE

Tams-Tams sous le baobab

Albums, documentaires, romans, BD et mangas, les prix littéraires organisés par le Salon de Seine-Saint-Denis 2008 et ses partenaires ont mis à l'honneur tous les genres de la littérature jeunesse.

Prix Baobab de l'album :
LA NUIT DU VISITEUR (A) Benoît Jacques (texte et ill.) Benoît Jacques Books (17€) Dès 5 ans

Du noir, du gris, du blanc, du rouge pour ce grand jeu d'ombres chinoises. Le soir tombe et Mère-Grand, dans sa cabane, s'inquiète de ne pas voir arriver son Petit Chaperon Rouge. Soudain... On a frappé ? Qui cela ? — "Oui, bonsoir, c'est Désiré / Ouvrez vite, Mère Grand. / J'ai là votre dîner." — Mais



la grand-mère est dure d'oreille ! "Je n'ai pas compris. / C'est qui ?" — "N'ayez crainte, C'est Denis... / C'est Cyril / C'est Abel..." Et le défilé continue, mais la Mémé n'ouvre pas. Au fil des pages, la tension monte, les visiteurs deviennent de plus en plus inquiétants, leurs propos rimés se font menaçants, les lettres envahissent la page noire ! Enfin, la Grand-mère a trouvé ! Non, ce n'est pas le Méchant loup qui attend au dehors, c'est son Petit Chaperon rouge ! Mais diable ! Comment ouvre-t-on la porte ? "Flûte ça va me revenir. / Mire ta trombinette et la clochette sonnera ? / Sapristi, j'y suis presque. / Ote la chemisette et la salopette tombera !" ... "Il vous faudra des nerfs d'acier, pour ne pas abandonner cette lecture éprouvante en cours de route et risquer ainsi de louper la clé de l'énigme."

Prix Tam-Tam roman
J'aime lire (8/11 ans) :
L'ARCHE PART A HUIT HEURES (R) U. Hub — Alice (8€)

Sur le blanc de la banquise, trois pingouins, deux grands et un petit, s'ennuient. Soudain une tache légère virevolte au-dessus de leur tête, un improbable papillon jaune. Le plus petit pingouin a très envie de l'écraser, mais les deux autres proclament " Tu ne tueras point ! ". S'en suit un dialogue savoureux sur l'existence de Dieu : — C'est qui, Dieu ? / — Il est grand, tout-puissant et invisible ! — Invisible ? C'est un gros défaut. Mais alors, comment savoir s'il existe vraiment ? »

Làs ! Le papillon a été écrasé ! On connaît l'effet papillon... un battement d'aile peut déclencher une tempête. C'est le cas ! La pluie commence à tomber dru : Le Déluge est en marche... Une chance, la colombe arrive juste à temps avec des tickets pour l'Arche de Noé qui part à huit heures ! Mais il n'y a que deux places par espèce... Grave problème ! Qui va-t-on sacrifier ? La lutte entre le bien et le mal est ardue, mais le bien l'emporte ! Le petit pingouin voyagera clandestinement dans la grande valise... Commence alors le voyage de l'Arche et des trois compères, ponctué d'épisodes drolatiques et de



discussions folles sur des thèmes graves comme l'existence de Dieu, le plaisir, le bien et le mal...

Prix Tam-Tam roman
Je bouquine (Dès 11 ans) :
METO, La maison (vol.1) Y.Grevet – Syros

Soixante-quatre enfants, répartis en quatre classes d'âge, passent quatre années dans une grande maison coupée du monde. Les règles de vie y sont très rigides, l'instruction très suivie.

Tout écart de conduite est sévèrement puni par des personnages énigmatiques les "César". Les enfants sans souvenirs, sans avenir, sont persuadés qu'ils ont bien de chance d'être



hébergés dans la Maison. Ils vivent cependant dans la peur car lorsqu'un Grand dépasse la taille réglementaire et brise son lit, il quitte la Maison et on ne le revoit plus jamais... Meto, le narrateur, un grand, s'interroge sur cet {"après-maison"}. Son enquête le convainc de rejoindre la tête d'un noyau de résistance qui aboutit à la révolte des enfants et à leur prise de pouvoir. Le succès est de courte durée et ils sont contraints de fuir... Fin du premier tome haletant de la trilogie. Que leur réserve l'extérieur ?

Marie-Claire Plume

(Cf. l'ensemble des Prix et des autres titres en lice sur : www.snuipp.fr (Baobab 2008, Tam Tam 2008))

Leur avis

*Déclaration
commune CFDT,
CFTC, CFE-CGC,
CGT, FO, FSU,
Solidaires, UNSA*

Dans leur déclaration commune, les syndicats abordent en troisième point la question du plan de relance sous le titre :

« Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat »

Il est de la responsabilité de l'Etat et de l'Union Européenne de décider de politiques d'interventions publiques coordonnées favorisant une relance économique.

Celles-ci doivent viser à la fois :

- Une relance par la consommation en améliorant le pouvoir d'achat, en priorité des revenus les plus modestes (...)
- Une politique de développement de logement social à la hauteur de l'urgence, un encadrement des loyers et un accès au crédit dans des conditions excluant les taux usuraires.
- Une protection sociale (santé, retraite...) dans un cadre collectif et solidaire
- Des investissements ciblés, en particulier en matière d'infrastructures, d'équipements publics et de services publics, en favorisant la recherche, le développement, l'éducation et la formation.

Les investissements publics et privés doivent notamment être orientés en faveur d'une économie du développement durable mettant en œuvre les principes adoptés au Grenelle de l'Environnement.

- Toute aide accordée à une entreprise doit être ciblée et faire l'objet de contreparties. Elle doit être conditionnée à des exigences sociales, en particulier en matière d'emploi. Elle doit faire l'objet d'une information et d'un avis préalable des élus représentant les salariés. Dans le cas spécifique du secteur bancaire, l'utilisation des aides publiques doit donner lieu à un contrôle direct par l'Etat.

Relance économique Investissement contre consommation

Alors que l'Insee confirmait une récession en France pour 2009 (la première depuis la crise de 1993) et un taux record de chômage, le conseil des ministres adoptait les mesures du plan présenté par Nicolas Sarkozy pour relancer l'activité économique.

Les chiffres annoncés par l'Insee donnent une idée de l'ampleur de la crise économique et sociale touchant déjà de nombreux secteurs économiques qui annoncent licenciement sur licenciement. L'institut national chiffre à 0,8% le recul de l'économie française au quatrième trimestre 2008 et à 0,4%

au premier trimestre 2009, pour atteindre une récession de 1,1% au premier semestre. En terme d'emplois, cela se traduirait par 214 000 emplois en moins au premier semestre qui s'ajoutent aux 147 000 suppressions du second semestre 2008. Environ 8% de la population active se trouverait ainsi au chômage contre 7,2% au début 2008. Et encore l'Insee dit tenir compte du plan de relance dont les modalités ont été approuvées par le conseil des ministres exceptionnel de vendredi 19 décembre. Celui-ci devrait avoir pour effet une augmentation de 0,6% du PIB, mais ne suffira pas à compenser le recul de l'économie.

Le plan se chiffre à 26 milliards d'euros, et répond à une idée : l'investissement des entreprises, plutôt que la relance de la consommation. Deux mesures principales pour cette dernière, la prime à la casse de 1000 euros pour les automobiles de plus de dix ans (voir notre édition d'hier) et une prime de 200 euros versée fin mars pour les 3,8 millions de ménages éligibles au RSA. Le plan de relance prévoit une part d'un total de 10,5 milliards d'euros d'investissements pour les grands équipements publics,



répartis en 4 milliards d'investissements publics, 4 milliards pour les entreprises publiques et 2,5 milliards pour les collectivités locales.

Les entreprises privées gardent la main mise sur leur stratégie, l'Etat se contentera de leur accorder des aides par une exonération des charges sociales aux très petites entreprises lors de l'embauche (jusqu'à 1,6 fois le Smic) et surtout par un remboursement anticipé de 11 milliards d'euros sur la TVA, le crédit d'impôt recherche, les excédents d'impôts...

Enfin, l'immobilier, l'autre secteur très touché par la crise se voit aidé par l'annonce de la construction de 70 000 logements sociaux et le doublement du prêt à taux zéro. Plusieurs règles d'urbanisme seront temporairement assouplies comme une prorogation des permis de construire non utilisés à échéance. De même pour les règles des marchés publics (relèvement des seuils pour les appels d'offre et réduction des formalités administratives).

Un ministre, Patrick Devedjian, a la responsabilité directe du suivi de ce plan.

Jacques Mucchielli

CINÉMA

Un barrage contre le pacifique

Marguerite Duras était si peu satisfaite de l'illustration de "L'Amant" par Jean-Jacques Annaud qu'elle écrivit un roman pour dire ce qu'elle n'aurait pu dire dans son propre film, son adaptation. Ce fut, en 1991, "L'Amant de la Chine du Nord". En 1958, la version de René Clément du "Barrage contre le Pacifique", avec Alida Valli, Anthony Perkins et Silvana Mangano ne l'avait pas satisfaite non plus, même si elle lui permit d'acheter les célèbres maisons de Neauphle le Château et de Trouville. Car si Duras est un grand écrivain, elle est aussi un des plus importants cinéastes français, elle inventa un style inégalable. Elle ne pouvait pas, ainsi, regarder tranquillement d'autres metteurs en scène "déposer des images" entre ses lignes. Il est impossible d'imaginer ce qu'elle aurait pensé de cette nouvelle tentative, réalisée par un Cambodgien, un homme qui connaît par cœur les paysages qu'elle décrit et où elle vécut son enfance. Rithy Panh est habitué par ce roman au point d'avoir fait acquérir par la production les terres où il voulait filmer, au point de les avoir fait défricher, cultiver pendant plusieurs années. Il nourrit une véritable passion pour "Le barrage" qui fut pour lui une



initiation à la littérature française. Ce qui est passionnant dans son film, et qui est fidèle à Duras, c'est la cruauté, le cynisme, la vulgarité des personnages, la mère, la fille, le fils, le prétendant chinois lui-même. Vulgarité qui occupa Duras car elle la comprenait, la connaissait intimement et qu'elle n'hésita jamais à la reconnaître en elle-même. C'est le principal intérêt, la plus grande force de cette adaptation: montrer comme Duras les personnages de cette histoire dans la nudité de leurs bassesses et de leurs passions, sans jamais les mépriser, sans jamais cesser de les aimer. La présence au premier plan des "Indigènes" est une autre qualité. Rithy Panh donne, logiquement, une vraie place dans son récit aux colonisés, à ceux que le grand frère appelle "les singes". Le reste, les paysages, la reconstitution historique, le rythme général du film n'est pas tout à fait convaincant, du beau travail sans doute, mais pas à la hauteur des images inoubliables de Duras elle-même.

René MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

MUSIQUE

Faites de beaux rêves...

« Le don » est un magnifique livredisque écrit et raconté par Susie Morgenstern. Il y est question d'un cadeau mystérieux offert au nouveau né Oycher. Un cadeau à retardement puisque personne ne doit ouvrir la boîte avant le troisième anniversaire de l'enfant. Voilà de quoi éveiller la curiosité du voisinage. Chen Jiang Hong signe les illustrations et Louis Dunoyer de

Segonzac, Bach et Paganini la musique. Un bien joli cadeau pour les jeunes lecteurs.

Actes Sud junior poursuit sa collection de livres-disques pour enfants. "Marco Polo et la Princesse de Chine", interprété par François Cluzet, propose un récit musical d'aventures sur les traces de Marco Polo. Une route empreinte de poésie et joliment illustrée par Louise Heugel.

Laure Gandebeuf

Le don : Susie Morgenstern Actes Sud Junior
Marco Polo et la princesse de Chine Actes Sud Junior/ Maîtrise des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Colloque « Lire avec les enfants »

L'observatoire de l'enfance organise un colloque avec Anne-Marie Chartier, Max Butlen et Joelle Turin, le mercredi 28 janvier à l'auditorium de l'Hôtel de ville à Paris.

Inscription obligatoire sur contact@observatoire-enfance.org

« Handicap et sensorialité: olfaction, mémoire et apprentissages »

L'INSHEA organise à Suresnes un colloque international – inédit — en collaboration avec le Centre européen des sciences et du goût, les 27, 28 et 29 janvier. Renseignements sur inshea.fr

L'acoustique à l'école

A l'occasion de la 6^e semaine du son, un colloque réunira public, spécialistes et professionnels autour des questions de « L'acoustique à l'école, les conditions sonores dans lesquelles nos enfants apprennent, les professeurs travaillent & L'identité sonore des villes » à Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, le 16 janvier. Cette semaine du son sera suivie d'initiatives en régions entre le 21 et le 25 janvier.

Renseignements sur lasemaineduson.org

Relaxe pour Sami Benméziane

Interpellé lors de l'occupation pacifique de l'Inspection académique de Loire-Atlantique en juin, Sami Benméziane est convoqué au tribunal le 23 février 2008.

Le comité de soutien à Sami organise une quinzaine d'actions en janvier.

Mardi 20 janvier : projection du film *Très bien merci* au Concorde à Nantes
Jeudi 23 janvier : soirée théâtre avec le *Théâtre de l'opprimé* à la *Manufacture des tabacs*.

Samedi 31 janvier : meeting-concert de soutien à la salle des fêtes de Basse-Indre.

Plus d'informations sur <http://comitedesoutiensami.hautetfort.com/>

« Rester un artisan du livre »

Votre production (image, sculpture, illustration, livres) est éclectique. Qu'est-ce qui vous a amené à écrire pour les enfants ?

Tout ça est beaucoup plus flou dans mon esprit que dans ce qui se dégage de votre question. J'essaie même de me prémunir de me la poser. Je ne me considère pas comme un auteur jeunesse. Je fais les choses comme j'ai envie de les faire. Je pars d'une envie profonde et elle devient ou non, une histoire, un groupe d'images, un texte qui s'y accroche. Je pense que cette approche est liée à mon mode de fonctionnement. D'abord et avant tout j'ai envie d'être libre. Je me donne des contraintes, mais elles ne sont pas connectées à des catégories définies comme celle de « littérature jeunesse ».

La liberté, est-ce la raison pour laquelle vous éditez vous-même vos livres ?

L'autoédition n'est pas un parcours simple mais cela me permet de brouiller les pistes pour éviter l'étiquetage. Reprenons la notion de « littérature jeunesse », elle trouve sa justification dans un monde commercialisé car il y faut des boîtes bien définies dans lesquelles on range les objets que l'on va vendre. Or un lecteur, quel que soit son âge, peut être ému par mes livres. Si on se détache de l'idée de commerce, cette notion prend un visage moins certain, moins important. En tant qu'auteur, je cherche à faire exister en moi l'enthousiasme. Un des systèmes que j'ai trouvé et de m'essayer à faire des choses différentes. Je pense n'avoir pas fait deux livres pareils que ce soit par le texte, l'approche technique, le format, tous les recoins de la fabrication de l'image et du livre.

Revisiter le classique petit chaperon rouge, ça n'est pas anodin...

Je ne me suis pas dit « je vais m'attaquer à un grand texte de littérature jeunesse ». L'idée d'un livre passe par des détours étranges. Ce que je sais c'est qu'il existe un



Benoît Jacques

message caché dans ce livre, l'idée de résistance. La grand-mère est un personnage âgé avec de l'expérience qui vit un moment inquiétant car quelqu'un veut s'introduire dans sa cabane. Et elle résiste, un peu comme moi avec le monde de l'édition. Du point de vue du lecteur, j'ai mis à mal sa résistance avec mes outils de prédilection, l'image, l'humour. Le livre est long, cette grand-mère qui semble mal entendre (sa surdité est-elle feinte ou réelle?) peut apparaître comme quelqu'un de casse-pied. Et pourtant elle a raison de résister.

Le prix Baobab ne risque-t-il pas de mettre à mal votre propre résistance ?

Dans l'autoédition, résister à l'idée de faire vite, beaucoup et parfois mal n'a de sens que dans la durée. Mais c'est vrai, maintenant, il me faut résister à la tentation de se développer! Ce prix Baobab est déroutant, mais, je suis fier et content. Au Salon du livre beaucoup de confrères auteurs, illustrateurs, éditeurs étaient très heureux que je l'aie. En cela, ce prix dit quelque chose du malaise de l'édition. Je veux rester un artisan du livre, cet objet magique qui a mis très longtemps à être inventé. Le genre humain a développé une ingéniosité incroyable pour aboutir à ce véhicule du savoir et de la culture. Or, chaque année ce sont 9000 nouveautés en littérature

Auteur, illustrateur, éditeur.

A reçu le prix Baobab du livre jeunesse au salon du livre de Montreuil pour «La nuit du visiteur»

jeunesse qui sortent, 25 nouveaux livres par jour! Beaucoup restent en librairie quelques semaines, n'ont pas le temps d'émerger et sont pilonnés.

Quel regard portez-vous sur les liens entre l'école et la littérature jeunesse ?

C'est formidable que la littérature entre dans l'école. Mais ce n'est pas suffisant. J'ai un regard curieux sur l'école. L'école me pose problème. La notion d'apprentissage est coincée dans une verticalité qui, quand on n'est pas un intellectuel, nous disqualifie dans la hiérarchie scolaire puis sociale. J'étais un cancre mais je savais que je n'étais pas bête. J'ai été en échec sur toute la ligne, inadapté au système jusqu'à ce que mes parents m'inscrivent dans une académie de dessin. Je me sens beaucoup plus un homme du dessin que du texte. Je passe énormément de temps, douloureux et difficile, sur mes textes. Le dessin est le langage dans lequel que je me meus avec aisance. Si la maternelle donne une ouverture sur toutes sortes de domaines de l'expression (danse, chant, corps, dessin, modelage, cuisine...) ils disparaissent plus ou moins brutalement au fil de l'école élémentaire. Si un de mes livres trouvait son chemin à travers les programmes, j'en serais content car chaque livre est une fenêtre vers des ailleurs.

**Propos recueillis par
Lydie Buguet**